

Plan cadre des Nations Unies pour  
l'Aide au Développement  
UNDAF 2009 – 2010



Nouakchott, juillet 2008

## Avant Propos



Ce deuxième Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement de la République Islamique de Mauritanie (UNDAF) pour la période 2009-2010 s'inscrit dans le cadre de la Réforme des Nations Unies dans le but de garantir une plus grande synergie et complémentarité des interventions des agences, fonds et programmes du Système des Nations Unies et accroître l'effet multiplicateur de leur contribution au développement du pays.

Il constitue ainsi une réponse commune du Système des Nations Unies aux problèmes de développement identifiés à travers plusieurs analyses communes de situation, dont celles menées dans le cadre du suivi des progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement 2005 et celles effectuées dans le cadre de l'actualisation du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP).

Il constitue également le cadre de planification des activités de développement du Système des Nations Unies et comprend un ensemble logique de résultats et stratégies communes de coopération, ainsi qu'un mécanisme commun de suivi-évaluation et un cadre estimatif de besoins en ressources.

Le défi commun pour le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et l'Equipe de pays des Nations Unies sera d'améliorer la tendance afin que des progrès significatifs soient réalisés en vue d'approcher les Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2015.

Sur la base des priorités nationales reflétées dans le CSLP, en se référant aux avantages comparatifs du SNU et les leçons et enseignements tirés de la mise en œuvre de l'UNDAF précédent (2003-2008), le Système des Nations Unies, pour la période 2009-2010, articulera ses interventions autour de trois axes : la bonne gouvernance, la démocratie et l'Etat de droit sont promus et renforcés dans la perspective du développement social et économique durable; l'accès des groupes pauvres et vulnérables à des emplois et revenus décents est amélioré sur la base d'une croissance inclusive et non discriminatoire; le droit à la survie, au développement et à la protection des populations vulnérables, particulièrement les femmes, les jeunes, et les enfants, est mieux assuré à travers un accès permanent et équitable à tous les services sociaux de base.

La mise en œuvre de l'UNDAF 2009-2010 s'effectuera dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté (CSLP 2006-2010), et à laquelle tous les partenaires au développement du pays apportent leur contribution. Dans ce processus, le rôle du Gouvernement est primordial, comme il est responsable de la mise en place d'un cadre régulateur, de la coordination, de la mobilisation des ressources, du ciblage des bénéficiaires, ainsi que du suivi-évaluation.

A cet égard, le Système des Nations Unies confirme son engagement à rester à l'écoute du Gouvernement et à adapter, le cas échéant, le cadre de ses interventions.

## — Engagement de l'Equipe de Pays —



La République Islamique de Mauritanie s'est engagée avec conviction dans un processus de développement tendant à renforcer la prospérité et le processus de démocratisation au bénéfice de tous ses citoyens, égaux en droits et en devoirs. Elle situe ses orientations politiques actuelles et les perspectives de son avenir économique et social dans l'esprit des Conférences, Sommets et instruments des Nations Unies relatifs aux Droits humains, ainsi que dans celui de la Déclaration du Millénaire et des huit objectifs de développement qui s'y rattachent et auxquels elle souscrit pleinement.

Aussi, nous soussignés, Représentants des Agences, Fonds et Programmes des Nations Unies constituant l'Equipe de pays, nous nous engageons à soutenir le Gouvernement dans la mise en œuvre de ses priorités nationales en faveur de la lutte contre la pauvreté, afin d'obtenir des résultats tangibles en faveur de l'amélioration des conditions de vie de la population mauritanienne.

En nous appuyant sur un leadership national et un partenariat étendu à la société civile et autres acteurs du développement, nous nous engageons également, dans le respect du mandat de chacune des organisations que nous représentons, à mettre en œuvre le Plan Cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la République Islamique de Mauritanie en collaboration avec les autres partenaires du développement, selon les trois axes suivants :

1. D'ici 2010, la bonne gouvernance, la démocratie et l'Etat de droit sont promus et renforcés dans la perspective du développement social et économique durable;
2. D'ici 2010, l'accès des groupes pauvres et vulnérables à des emplois et revenus décents est amélioré sur la base d'une croissance inclusive et non discriminatoire;
3. D'Ici 2010, le droit à la survie, au développement et à la protection des populations vulnérables, particulièrement les femmes, les jeunes, et les enfants, est mieux assuré à travers un accès permanent et équitable à tous les services sociaux de base.

**Mme Cristina Boelcke**  
Directrice, Division régionale de  
la coopération, PNUE

**Mr Amadou Samaké**  
Représentant résident a.i  
PAM

**Dr Lamine Cisse Sarr**  
Représentant résident  
OMS

**Mr Dramane Haidara**  
Directeur a.i.  
BIT/Dakar

**Mme Diene Keita**  
Représentante résidente  
UNFPA

**Mme Anne-Marie  
Deutschlander-Roggia**  
Représentante résidente  
UNHCR

**Mr Edmé Koffi**  
Représentant Résident  
ONUDI/Dakar

**Mr Radisav Pavlovic**  
Représentant résident  
FAO

**Mr Philippe Quéau**  
Représentant de l'UNESCO pour  
le Maghreb

**Mme Narjess Saidane**  
Représentante Résidente Adjointe  
PNUD

**Mr Christian Skoog**  
Représentant résident  
UNICEF

**M. M. Béavogui,**  
Directeur Division Afrique I,  
FIDA

**Mme Maria Do Valle Ribeiro**  
Coordonnatrice Résidente du  
SNU en Mauritanie

## Résumé



Le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) fixe des objectifs de résultats concrets et ambitieux aux agences des Nations Unies en République Islamique de Mauritanie pour la période 2009-2010. Cette période a été déterminée en fonction de la programmation nationale, en particulier la mise en œuvre du prochain Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté qui s'annonce en 2010.

L'UNDAF est le fruit d'un processus participatif entre le Gouvernement, les Partenaires Techniques et Financiers, la société civile et les agences, fonds et programmes du SNU résidents et non-résidents en Mauritanie. Il repose sur les orientations politiques du Gouvernement, s'inscrit dans la perspective des objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et se fonde sur une appréhension partagée de la situation du pays, nourrie entre autres par les analyses produites lors de l'évaluation du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté 2002-2006, le Rapport sur les Progrès dans la mise en œuvre des OMD en Mauritanie (2005), ainsi que de la formulation du Cadre Stratégique pour la Lutte contre la Pauvreté (CSLP) 2006-2010.

L'UNDAF constitue l'expression claire, cohérente et coordonnée de l'aide des Nations Unies pour le développement en faveur de la Mauritanie et met en place les conditions favorables à la collaboration entre les agences, fonds et programmes des NU et les partenaires au développement.

L'UNDAF 2009-2010 retient 3 axes :

1. D'ici 2010, la bonne gouvernance, la démocratie et l'Etat de droit sont promus et renforcés dans la perspective du développement social et économique durable;
2. D'ici 2010, l'accès des groupes pauvres et vulnérables à des emplois et revenus décents est amélioré sur la base d'une croissance inclusive et non discriminatoire;
3. D'ici 2010, le droit à la survie, au développement et à la protection des populations vulnérables, particulièrement les femmes, les jeunes, et les enfants, est mieux assuré à travers un accès permanent et équitable à tous les services sociaux de base.

Les trois résultats UNDAF sont complémentaires aux actions menées par les autres partenaires, ils sont solidement ancrés sur une ou plusieurs priorités nationales, et ont été choisis en fonction des avantages comparatifs du Système des Nations Unies. La définition de la matrice des résultats et les effets UNDAF et de Programme qui en découlent est le produit d'un processus hautement participatif et se base sur les principes de la gestion axée sur les résultats, d'une approche basée sur les Droits Humains, et de la durabilité au niveau environnemental.

L'équipe de Pays du SNU, sous la coordination du Coordonnateur Résident, sera responsable de la mise en œuvre de l'UNDAF, qui décrit les rôles et responsabilités de chaque agence. Plusieurs des activités décrites dans l'UNDAF seront mises en œuvre sous forme de programmes conjoints. Un cadre de suivi-évaluation permettra de suivre l'évolution des résultats de l'UNDAF lors des revues et évaluations menées conjointement avec le Gouvernement.

Les thèmes du Genre, l'Environnement et la Jeunesse ont été définis comme étant transversaux et seront donc systématiquement pris en considération dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'ensemble des activités entreprises dans le cadre du présent UNDAF. La Mauritanie étant un pays à

haut risque d'incidence de catastrophes naturelles, une attention particulière a également été donnée à la prévention et la réponse aux catastrophes.

L'équipe de Pays du SNU estime qu'environ 128 305 739 USD seront nécessaires pour la contribution des Nations Unies à l'atteinte des résultats UNDAF. Ce montant inclut les ressources propres des agences du SNU actives en Mauritanie et les ressources que ces agences, avec l'appui du Gouvernement, espèrent mobiliser à partir de sources extérieures.

## Sigles et abréviations

ACF	Action Contre la Faim	MFPMA	Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration
ADRA	Adventist Development and Relief Organisation	MIN	Ministère de l'Intérieur
AECI	Agence Espagnole de Coopération Internationale	MJ	Ministère de la Justice
AFD	Agence Française de Développement	MJS	Ministère de la Jeunesse et des Sports
ANDC	Association Nationale pour le Développement et la Culture	MPFEF	Ministère Chargé de la Promotion Féminine, de l'Enfance et de la Famille
ANED	Association Nutrition et Développement	MS	Ministère de la Santé
ARV	Anti Rétroviraux	NDI	National Democratic Institute
BAD	Banque Africaine pour le Développement	OCHA	Bureau de coordination des affaires humanitaires
BID	Banque Islamique de Développement	OIM	Organisation internationale pour les migrations
BIT	Bureau international du travail	OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
BM	Banque mondiale	OMS	Organisation mondiale de la santé
CBMT	Cadre Budgétaire à Moyen Terme	ONG	Organisation non Gouvernementale
CCA	Bilan Commun de Pays	ONS	Office National de la Statistique
CR	Croix Rouge	ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies de lutte contre le Sida
CNDH	Commission Nationale des Droits de l'Homme	OSC	Organisations de la Société Civile
CPSSA	Commissariat chargé de la Protection Sociale et de la Sécurité Alimentaire	PAM	Programme alimentaire mondial
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté	TdH	Terre des Hommes
DOTS	Traitement de Courte Durée sous observation Directe	UNDAF	Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
EAU	Emirats Arabes Unis	PANE	Plan d'Action National pour l'Environnement et le Développement Durable
FADES	Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
FAO	Fonds des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	PTF	Partenaires Techniques et Financiers
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies	SNDS	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
FIDA	Fonds international pour le développement agricole	SNU	Système des Nations Unies
FLM	Fédération Luthérienne Mondiale	TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
FMI	Fonds Monétaire International	UE	Union européenne
GTZ	Coopération Technique Allemande	UNDG	United Nations Development Group
HACT	Approche Harmonisée pour le Transfert de Paiements	UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
IDH	Indice de développement humain	UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
KSA	Kingdom of Saudi Arabia	UNHCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
MAE	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
MCRP	Ministère Chargé des Relations avec le Parlement et de la Société Civile	UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
MDAT	Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire	USAID	United States Agency for International Development
MDE	Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé de l'Environnement	USD	Dollar des Etats-Unis
MDG-F	Millennium Development Goals Achievement Fund (Espagne)	VIH/Sida	Virus Immunodéficientaire Humain-Syndrome Immunodéficientaire Acquis
MEN	Ministère de l'Education Nationale	WV	World Vision
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances		
MEIFP	Ministère de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation Professionnelle		

## Sommaire



<b>I. Introduction</b>	<b>2</b>
<b>II. Effets UNDAF</b>	<b>5</b>
<b>Effet 1 de l'UNDAF</b>	<b>7</b>
<b>Effet 2 de l'UNDAF</b>	<b>9</b>
<b>Effet 3 de l'UNDAF</b>	<b>11</b>
<b>III. Partenariat et ressources</b>	<b>13</b>
<b>IV. Mise en œuvre</b>	<b>14</b>
<b>V. Suivi-évaluation</b>	<b>17</b>
<b>ANNEXES</b>	
<b>Annexe 1. Matrice des résultats</b>	<b>18</b>
<b>Annexe 2. Cadre de suivi-évaluation</b>	<b>29</b>
<b>Annexe 3. Calendrier de suivi-évaluation</b>	<b>58</b>
<b>Annexe 4. Tableau des ressources par agence et par effet Programme</b>	<b>62</b>

## I. Introduction



L'UNDAF 2003-2008 était le premier programme harmonisé qui cadrerait la réponse du SNU en Mauritanie aux priorités définies par le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP 2001) et fondées sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

L'actualisation du CSLP (2006-2010), l'élaboration d'un Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) global, aligné sur le CSLP, et l'engagement pour le suivi et la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, constituaient autant d'opportunités pour augmenter l'efficacité de l'aide à travers l'harmonisation, l'alignement et la mobilisation de ressources pour le pays. L'organisation avec succès du cinquième Groupe Consultatif pour la Mauritanie en décembre 2007 a été l'occasion pour les partenaires techniques et financiers, dont le SNU, d'annoncer leur engagement et soutien considérables du point de vue stratégique, technique et financier couvrant largement les gaps de financement identifiés dans le cadre du CBMT global.

Arrivant à terme de l'UNDAF 2003-2008, le Système des Nations Unies (SNU) en Mauritanie avait décidé d'opter pour un UNDAF de transition de deux ans (2009-2010) permettant ainsi d'harmoniser son cycle de programmation avec le prochain cycle national du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté pour la période 2011-2015. A ce titre, l'UNDAF de transition servira également de tremplin pour le prochain UNDAF (2011-2015).

A la lumière de la durée relativement courte de cette période de transition, ainsi que la participation active de la part du SNU aux travaux analytiques menés dans d'importants exercices tels l'actualisation du CSLP, l'élaboration du CBMT, la revue à mi-parcours de l'UNDAF, ainsi que le rapport sur le progrès dans la mise en œuvre des OMD en Mauritanie,

l'Equipe de Pays ne l'a pas jugé opportun de mener un processus de Bilan Commun de Pays (CCA) intégral.

Le développement du présent UNDAF de transition a été entamé en novembre 2007 avec un atelier de conception de l'UNDAF. Lors de cet atelier, les participants avaient identifié les défis et stratégies nationaux, les réponses potentielles de l'Equipe de Pays sur le plan programmatique, les avantages comparatifs de l'Equipe de Pays dans ces domaines, les questions clé et plans pour y répondre, ainsi que les parties prenantes engagées dans le processus. L'Equipe de Pays avait également élaboré un calendrier pour la préparation de l'UNDAF de transition.

Les priorités de développement national, définies dans le CLSP 2006-2010, renforcées par l'analyse appuyée par le SNU et les autres partenaires au développement, constituent le point de départ de l'UNDAF. En concertation avec ses partenaires, l'Equipe de Pays est tenue de se concentrer sur 3 à 5 priorités nationales pour lesquelles les effets escomptés de l'UNDAF constitueront un système de soutien collectif.

Une autre étape importante dans le processus d'élaboration de l'UNDAF était la tenue d'un atelier de priorisation stratégique à la fin du mois de mars 2008. Cet atelier a été marqué par une participation active et efficace de la part du Gouvernement mauritanien, malgré le chevauchement avec d'autres événements importants qui étaient à l'agenda. Les participants à l'atelier avaient confirmé et davantage affiné les propositions de matrices préparées par les groupes thématiques au sein du SNU.

Ces matrices, qui comprennent les axes de collaboration future, les effets programme pays, ainsi que les produits (extrants) escomptés,

avaient été élaborées en réponse aux défis et opportunités auxquels la Mauritanie doit faire face, en s'alignant aux priorités telles définies dans les cadres nationaux, et en fonction des avantages comparatifs du SNU, dont :

- Son statut unique et sa neutralité
- Son mandat en matière de droits humains
- Sa capacité de plaider et de renforcer des capacités
- Son rôle central dans la lutte contre le VIH/SIDA
- Son aptitude spécifique à protéger les groupes vulnérables

Les principaux défis identifiés sont la croissance et la réduction des inégalités, la soutenabilité de la dette, ainsi que l'aménagement du territoire. La réponse à ces défis doit principalement tenir compte : i) une très forte exigence des populations de voir leurs conditions de vie s'améliorer, ii) le renforcement et la consolidation de l'état de droit, iii) des ressources humaines limitées et des institutions nouvelles, iv) la disponibilité des ressources financières (chute de la production pétrolière) et v) une conjoncture internationale morose couplée à des hausses exceptionnelles des prix des céréales sur le marché international, caractérisée par l'augmentation exponentielle des prix des hydrocarbures.

Cet exercice de programmation s'opérait dans un contexte politico institutionnel favorable, marqué par la volonté politique affirmée de renforcer les institutions démocratiques et de lancer des programmes de réformes administratives, économiques et sociales, avec la volonté de prendre des mesures de renforcement de l'unité nationale.

L'accélération de la croissance tout en stabilisant le niveau macro-économique étant la priorité du pays, le Gouvernement mauritanien soulignait que les politiques nationales doivent néanmoins s'ancrer dans la sphère des pauvres, en mettant davantage l'accent sur le CSLP, la sécurité alimentaire et les micro-finances. Par ailleurs, ce Plan Cadre devrait cibler non

seulement le milieu rural, mais également les zones périurbaines où existent des poches de vulnérabilité extrêmement importantes. L'économie nationale étant basée sur l'extraction des ressources naturelles, une attention particulière est également à donner à l'environnement que ce soit dans son aspect politique, humain ou physique et naturel.

Ainsi, au terme de l'atelier, trois axes de coopération ont été retenus, à savoir :

- Premier axe: la création d'un Environnement favorable
- Deuxième axe : le développement du Capital humain
- Troisième axe : l'accès aux Services sociaux de base

A l'issue de l'atelier, trois groupes de travail ont été constitués autour de ces axes, chargés d'affiner les matrices et de préparer des propositions d'un plan et calendrier de suivi-évaluation. Un nouvel atelier tenu pendant la troisième semaine d'avril, a permis de davantage affiner ces documents ensemble avec la contrepartie nationale, en particulier pour ce qui concerne les indicateurs de performance, les sources de vérification, le rôle des partenaires, les ressources financières nécessaires, ainsi que le zonage géographique des interventions du SNU.

Un consultant a été chargé d'élaborer le narratif et de compiler les produits des différents ateliers, tout en assurant leur cohérence et leur conformité avec les lignes directrices telles qu'é émises par l'UNDG. Le présent document a fait l'objet d'une pré-validation par les chefs d'agence résidentes et non-résidentes, le Gouvernement mauritanien, ainsi que les partenaires techniques et financiers, avant sa transmission au service de contrôle qualité régional de l'UNDG et les directeurs régionaux des agences. Ayant incorporé leurs remarques, l'UNDAF 2009-2010 a été formellement signé en juin 2008.

L'annexe 1 présente la matrice des résultats UNDAF 2009-2010 tels qu'envisagés au

moment de sa formulation. Le coût de la mise en œuvre de ces activités est estimé à un montant d'environ 128 305 739 USD, en partie financé à partir des ressources propres des agences du SNU, en partie à mobiliser avec l'appui du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers. Un aperçu détaillé des ressources nécessaires par agence et par effet Programme se trouve en annexe 4.

Les mécanismes et indicateurs de suivi-évaluation permettront d'apprécier l'atteinte des résultats de l'UNDAF. Ils sont décrits dans le tableau de suivi-évaluation présenté en annexe 2, parallèlement, le calendrier des activités de suivi-évaluation est repris dans l'annexe 3.

Sur base de cet UNDAF, le Système des Nations Unies en Mauritanie sera en mesure d'apporter un appui direct à quatre des cinq axes d'intervention prioritaires du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté pour la période 2006-2010, à savoir :

- L'Ancre de la Croissance dans la Sphère économique des Pauvres
- Le Développement des Ressources humaines et Expansion des Services de base
- L'Amélioration de la Gouvernance et Renforcement des Capacités
- Le Renforcement du Pilotage, du Suivi, de l'Evaluation et de la Coordination

## **II. Effets UNDAF**



Pays à 90% désertique et faiblement peuplé, la République Islamique de Mauritanie s'étend sur plus d'un million de km<sup>2</sup> et ne compte qu'environ 2,9 millions d'habitants. Néanmoins, la démographie est caractérisée par une très forte croissance oscillant autour des 2,4% par an, ainsi que par une sédentarisation accrue et une fuite galopante des zones rurales vers les zones urbaines. Même si l'exploitation récente des ressources pétrolières a contribué à une croissance importante du Produit Intérieur Brut (PIB), cette évolution demeure non seulement en déséquilibre avec l'évolution démographique, son effet est sensiblement modéré par un taux d'inflation très prononcé.

Bien que le PIB par habitant ait plus que doublé depuis l'an 2000 (de 420 USD à 938 USD en 2007<sup>1</sup>), la Mauritanie connaît un accès inéquitable aux richesses et une répartition inégale parmi la population, comme l'illustre l'indice de GINI qui stagne autour de 0.39. Bien qu'on observe une faible amélioration d'année en année, le taux de pauvreté demeure très élevé (46,7% en 2004). Ce constat se confirme par l'évolution de l'Indice de Développement Humain (IDH) qui était de 0.550 en 2005<sup>2</sup>, classant ainsi la Mauritanie au 137<sup>ième</sup> rang sur un total de 177 pays. Certes, la position du pays en terme de développement est meilleure que celle de ses voisins sub-sahariens (Sénégal : 156<sup>ième</sup>, Mali : 173<sup>ième</sup>), mais

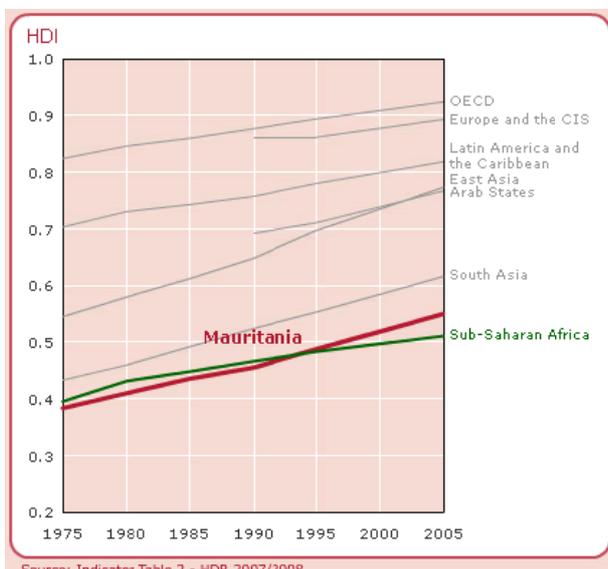
un certain nombre d'indicateurs clés (tels les taux de mortalité maternelle et infanto-juvénile) stagnent toujours à des niveaux inquiétants à 686/100.000 et 122/1.000 respectivement.

Cependant, la Mauritanie a enregistré des progrès significatifs dans beaucoup de domaines et se trouve au-delà de la moyenne pour les pays de l'Afrique sub-saharienne, comme l'illustre l'évolution de l'indice de Développement Humain sur la période 1975-2006 (voir tableau ci-dessous).

Ces tendances sont dues au fait que la Mauritanie considère depuis longtemps la lutte contre la pauvreté comme une priorité nationale. En effet, elle était l'un des premiers pays africains à l'avoir intégrée dans ses stratégies et politiques de développement.

Toutefois, le rapport sur le progrès dans la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) de juillet 2005 a émis un doute sur la capacité de la Mauritanie à être en mesure d'atteindre une grande partie de ces objectifs à l'horizon 2015. C'est ainsi que le Gouvernement de la Mauritanie, dans son deuxième Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) pour la période 2006-2010, plaide pour la mise en place des conditions qui permettent un développement économique et social durable, processus qui dépassera le cadre des OMD (2015) pour s'inscrire comme une étape dans une vision prospective de très long terme (2030).

Partant de cette vision, et sur base d'une estimation de la croissance économique annuelle de 10%, le Cadre Stratégique pour la Lutte contre la Pauvreté (CSLP), visait entre autres à ramener l'incidence globale et rurale de la pauvreté à respectivement 35% et 45% en 2010.



Les partenaires techniques et financiers se sont engagés à accompagner la Mauritanie dans la mise en œuvre du CSLP 2006-2010, tout en œuvrant à une plus grande harmonisation de leurs interventions, conformément aux principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

Cependant, les derniers chiffres et projections ne reflètent pas les taux de croissance économique projetés, risquant d'entraver encore davantage l'atteinte des OMD. En fonction des avantages comparatifs du Système des Nations Unies et en visant une forte complémentarité avec les interventions des autres partenaires de développement, le présent UNDAF s'engage à renforcer son appui au Gouvernement afin que ce dernier sera plus dans la mesure d'honorer son devoir d'atteindre ces Objectifs.

Solidement basés sur une ou plusieurs de ces priorités nationales, les trois effets UNDAF suivants ont été retenus :

- **D'ici 2010, la bonne gouvernance, la démocratie et l'Etat de droit sont promus et renforcés dans la perspective du développement social et économique durable;**
- **D'ici 2010, l'accès des groupes pauvres et vulnérables à des emplois**

**et revenus décents est amélioré sur la base d'une croissance inclusive et non discriminatoire;**

- **D'Ici 2010, le droit à la survie, au développement et à la protection des populations vulnérables, particulièrement les femmes, les jeunes, et les enfants, est mieux assuré à travers un accès permanent et équitable à tous les services sociaux de base**

La définition de la matrice des résultats et les effets UNDAF et de Programme qui en découlent est le produit d'un processus hautement participatif et se base sur les principes de la Gestion axée sur les résultats, ainsi que l'approche basée sur les Droits Humains.

Les thèmes du Genre, l'Environnement et la Jeunesse sont définis comme étant transversaux et seront donc systématiquement pris en considération dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'ensemble des activités entreprises dans le cadre du présent UNDAF. La Mauritanie étant un pays à risque d'incidence de catastrophes naturelles, une attention particulière sera également donnée à la prévention et la réponse aux catastrophes.

**Effet 1 de l'UNDAF:****D'ici 2010, la bonne gouvernance, la démocratie et l'Etat de droit sont promus et renforcés dans la perspective du développement social et économique durable.**

Ce résultat vise entre autre l'atteinte des OMD 1 et 7 et s'inscrit dans 2 domaines d'intervention prioritaires du CSLP à savoir l'amélioration de la Gouvernance et renforcement des capacités (Axe 4) et le renforcement du pilotage, du suivi, de l'évaluation et de la coordination (Axe 5).

Bien que le taux de pauvreté recule d'environ 1 pourcent par an, une très grande partie de la population continue à vivre dans la pauvreté (46,3% en 2000, cfr rapport sur les progrès des OMD (2005)). Néanmoins, l'évolution de la diminution de la pauvreté est telle que l'atteinte de l'OMD 1, celui de la réduction de la pauvreté de la moitié entre 1990 et 2015, s'avère possible.

Toutefois, d'importantes disparités demeurent entre les populations urbaines d'un côté et les rurales et péri-urbaines de l'autre. Les inégalités ont par ailleurs tendance à s'approfondir. Dès lors, l'atteinte de cet effet UNDAF dépendra de la réussite de ses effets Programme portant sur l'amélioration des services publics (dé-)centralisés, la protection des droits des populations vulnérables, ainsi que le développement des politiques basées sur les droits humains et l'accès aux ressources afin de réduire les disparités régionales et sociales. L'expérience, la neutralité et l'indépendance confèrent au Système des Nations Unies un avantage comparatif intrinsèque pour renforcer les capacités nationales dans ces domaines.

**Effets Programmes de Pays:**

- **L'efficacité et l'efficience des institutions publiques centrales, décentralisées et déconcentrées sont améliorées**
- **Les droits des populations, notamment les plus vulnérables, sont mieux connus et protégés dans un environnement de bonne gouvernance et de dialogue social.**
- **Le cadre politique et administratif est en place pour la réduction des disparités régionales et sociales, contribuant à la réduction de la pauvreté**

Un meilleur accès aux services publics sera obtenu à travers un renforcement des efforts déjà en cours en matière de la modernisation de l'administration, ainsi que la facilitation de l'accès des usagers à l'information et aux services de l'administration. Parallèlement, l'utilisation des approches participatives de gouvernance intégrant les dimensions droits humains, genre et environnement sera consolidée et élargie à d'autres wilayas et communes cibles dans le cadre du processus de régionalisation.

Dans le domaine de la bonne gouvernance démocratique et de dialogue social, le Système des Nations Unies oeuvrera à ce qu'il y ait une meilleure connaissance de la situation des droits humains, plus particulièrement chez les groupes vulnérables et que les dispositions internationales et nationales en la matière soient

harmonisées et vulgarisées particulièrement auprès des décideurs. Dans le même esprit, le SNU entend fournir aux institutions judiciaires ainsi que le Parlement les outils et compétences requis pour qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle. Au cours du présent UNDAF, les agences onusiennes appuieront pleinement l'élaboration du nouveau CSLP pour la période 2011-2015 et veilleront à ce que ces objectifs se basent sur un consensus des principaux acteurs nationaux du développement.

Toujours dans l'objectif de la réduction de la pauvreté en Mauritanie, le SNU prévoit la mise en place d'un cadre politique et administratif permettant la réduction des disparités régionales et sociales. Dans ce domaine, il est envisagé de mener des activités afin que les politiques nationales de développement reflètent un ciblage effectif des groupes et zones les plus

vulnérables et soutiennent une croissance favorable aux pauvres. Parallèlement, le processus de programmation et de contrôle

budgétaires sera renforcé pour une meilleure allocation des ressources nationales et de l'APD aux populations pauvres et vulnérables.

**Effet 2 de l'UNDAF:****D'ici 2010, l'accès des groupes pauvres et vulnérables à des emplois et revenus décents est amélioré sur la base d'une croissance inclusive et non discriminatoire.**

La Mauritanie connaît des cycles répétés de sécheresse et a une tendance lourde à la désertification. Ces déficits pluviométriques ou encore des catastrophes naturelles aiguës comme des invasions acridiennes entraînent non seulement des crises alimentaires majeures, mais ont également déstructuré l'équilibre socio-économique traditionnel d'une société nomade qui était largement orientée vers des activités agropastorales.

La désertification est davantage accélérée par les facteurs anthropiques tels la surexploitation des ressources naturelles et l'urbanisation galopante. Les effets de la désertification, de la dégradation des sols et leurs conséquences sur l'eau et les superficies de terres arables illustrent clairement la corrélation entre la pauvreté et la dégradation de l'environnement. L'extrême vulnérabilité du pays est confirmée par l'Indicateur de Performance Environnementale (IPE 2006) qui classe la Mauritanie au 131ème rang sur 133 pays. Dès lors, et afin d'atteindre les OMD, il est également essentiel de relever les défis de la gestion durable des ressources naturelles.

Face à cet important défi, les agences des Nations Unies entendent contribuer à

l'amélioration de l'accès des groupes pauvres et vulnérables à des emplois et revenus décents de manière durable. Pour l'atteinte de ce résultat qui s'inscrit dans les domaines d'intervention prioritaires de « l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités » et du « développement des ressources humaines et l'expansion des services de base » du CSLP et qui concourt entre autre à l'atteinte des OMD 1, 3 et 7, le Système des Nations Unies ciblera en particulier les groupes vulnérables, tels les femmes et les jeunes, et envisage de les appuyer dans les domaines de l'amélioration de l'accès aux emplois et revenus décents; d'assister à la mise en œuvre des politiques et stratégies d'accès aux droits; et d'œuvrer à ce que la sécurité alimentaire soit assurée. Face aux effets des changements climatiques, les désastres et la dégradation des ressources naturelles, le SNU prévoit également d'améliorer les capacités d'adaptation des populations vulnérables. La diversification des emplois et la génération des revenus des populations locales s'étendront également dans le domaine du tourisme durable et attractif à travers la protection et la valorisation du patrimoine culturel.

**Effets Programmes de Pays:**

- **Les groupes vulnérables bénéficient d'un meilleur accès à des emplois et revenus décents**
- **Des politiques et stratégies d'accès aux droits sont mises en œuvre et assurent la protection et la participation des groupes vulnérables**
- **La sécurité alimentaire est assurée pour les populations vulnérables**
- **Les conditions de vie économiques et sociales des groupes pauvres et vulnérables sont améliorées dans un environnement d'accès croissant aux ressources naturelles et de leur gestion durable.**

Dans le domaine de l'amélioration de l'accès à des emplois et des revenus décents, il est prévu de renforcer les mécanismes de gestion et de pilotage des problématiques d'emploi et de revenus, ainsi que de renforcer les opportunités de création d'emplois, de revenus et de formation, en particulier pour les populations

pauvres en zones rurales et peri-urbaines. Dans le même objectif, un appui particulier sera donné à l'insertion et la réinsertion des rapatriés et des habitants des Adwabas. La création d'emplois et davantage d'accès aux revenus, particulièrement dans les secteurs à haute intensité de main-d'œuvre tels la pêche et autres

secteurs agro-alimentaires, seront également atteints à travers l'amélioration des capacités des entreprises et institutions en matière de qualité pour la promotion des exportations.

Afin que des politiques et stratégies d'accès aux droits soient mises en œuvre pour assurer la protection et la participation des groupes vulnérables, le SNU prévoit la vulgarisation et la promotion des droits humains suivant une approche culturellement sensible, ainsi que la promotion de la participation des groupes spécifiques (*rapatriés, habitants des Adwabas et les jeunes*) aux mécanismes et structures de gouvernance locale.

De même, les actions des agences onusiennes s'orienteront également vers le **renforcement des outils et des compétences des institutions judiciaires pour la protection des droits humains**, le renforcement des dispositifs de prévention des violences et discriminations contre les femmes et les enfants, la prise en charge des victimes, ainsi que le renforcement de la prévention du VIH/SIDA.

Dans le domaine de la sécurité alimentaire, les efforts du SNU viseront l'amélioration des capacités de production agricole et pastorale dans les zones vulnérables, ainsi que le renforcement des mécanismes d'accès des populations vulnérables aux produits alimentaires. Un autre objectif important à atteindre au cours du présent UNDAF sera la mise en place et l'opérationnalisation des

mécanismes d'analyse et de suivi de la situation alimentaire et de prévention de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Concernant l'amélioration des capacités d'adaptation des populations vulnérables face aux effets des changements climatiques, désastres naturels et la dégradation des ressources naturelles, l'attention s'orientera en particulier vers le renforcement des mécanismes de résilience des populations vulnérables, la restauration et conservation des écosystèmes tout en diversifiant et améliorant les revenus des communautés locales, ainsi qu'en optimisant leurs capacités et initiatives de gestion durable des ressources naturelles.

Le présent UNDAF vise également la protection et la valorisation du patrimoine culturel, afin d'aboutir à un tourisme durable attractif et la génération des revenus aux populations locales. Dans cet objectif, le SNU appuiera à l'identification de l'état du potentiel de développement des produits et services culturels, la définition des modalités d'intervention et de coordination et le renforcement des capacités nationales à créer et à promouvoir des entreprises culturelles. Parallèlement, des activités seront axées sur le renforcement des capacités et des moyens de gestion, de conservation et de valorisation du patrimoine culturel autour duquel des activités génératrices de revenus seront développées, expérimentées et diffusées.

**Effet 3 de l'UNDAF:**

**D'Ici 2010, le droit à la survie, au développement et à la protection des populations vulnérables, particulièrement les femmes, les jeunes, et les enfants, est mieux assuré à travers un accès permanent et équitable à tous les services sociaux de base**

Ce résultat concourt en particulier à l'atteinte des OMD 1, 2, 4, 5, 6 et 7, et s'inscrit dans l'axe prioritaire n°3 du CSLP «Développement des ressources humaines et expansion des services de base».

Dans ce domaine, les analyses montrent que les progrès demeurent trop lents, en particulier dans le secteur de la santé. Les taux de mortalité maternelle et infanto-juvénile restent préoccupants à 686/100.000 et 122/1.000 respectivement. De manière générale, le rapport sur le progrès des OMD en 2005 considère que les objectifs relatifs à la santé seront les moins probablement atteints d'ici 2015. Dès lors, il y a lieu de multiplier les efforts dans le secteur de la santé, ainsi que de mener des actions en matière de prévention et de stabilisation du taux de personnes vivant avec le VIH/SIDA.

Le SNU concentrera également ses actions sur l'amélioration de l'accès à l'eau potable et la diminution de la malnutrition où on continue à observer d'importantes inégalités, malgré des progrès significatifs dans ces domaines. Cependant, on a pu noter du progrès considérable dans les taux de scolarisation, la Mauritanie étant citée comme exemple au niveau international pour l'éducation des filles dans le primaire. Sous le présent UNDAF, les interventions dans le secteur de l'éducation se focaliseront autour de la consolidation des progrès, l'amélioration de la qualité de l'enseignement et du pré-scolaire, ainsi qu'une meilleure intégration dans le secondaire, en particulier pour les filles.

**Effets Programmes de Pays:**

- Les garçons et les filles, en particulier ceux handicapés et/ou issus de familles pauvres, bénéficient de conditions d'accès équitable à un enseignement préscolaire et primaire de qualité et achèvent au moins le premier cycle secondaire.
- Les femmes, les jeunes et les enfants, particulièrement ceux vivant en milieu rural et périurbain, bénéficient d'un accès meilleur à des services de santé et de nutrition de qualité.
- La situation de l'épidémie du VIH/SIDA est mieux connue, son impact sur les personnes infectées et affectées est réduit et la séroprévalence est stabilisée à moins de 1%.
- Les enfants et les femmes victimes des violences, d'exploitation, de discrimination et d'abus sont identifiés et bénéficient d'une prise en charge adéquate spécifique au même titre que les autres dans les services sociaux de base.
- Les communautés vulnérables bénéficient d'un meilleur accès à l'eau potable, conditions d'hygiène/assainissement.

Le SNU continuera son appui à la Mauritanie, particulièrement en milieu rural et périurbain, à travers le renforcement des structures de santé offrant un continuum de services préventifs et curatifs adéquats et fournissant aux mères et/ou aux personnes en charge de ces enfants les informations et techniques nécessaires à une bonne prise en charge des maladies de l'enfant

au niveau de la famille et de la communauté. Au cours du présent UNDAF, les services de prévention et de prise en charge de qualité de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans seront rendus davantage accessibles à la population cible.

Une autre partie des activités dans le domaine de la santé se focalisera sur la diminution des risques encourus par les femmes en âge de procréer, particulièrement vivant en milieu rural et pauvre, avant la grossesse, au cours de la grossesse, de l'accouchement et du post-partum. Le SNU oeuvrera à une amélioration de l'accès aux services de santé de la reproduction, une meilleure connaissance des signes de danger de la grossesse, l'accessibilité aux services de prévention et de prise en charge de qualité de la malnutrition, ainsi que la prise en charge des femmes victimes d'invalidités suite à la grossesse ou à l'accouchement.

Concernant la lutte contre certaines maladies hautement endémiques, le SNU contribuera à une meilleure accessibilité de la population aux services de prévention et de traitement (en particulier du paludisme) et à l'assurance que les tuberculeux bénéficient de l'accès à la DOTS au niveau communautaire et dans les structures de santé. En matière de la prévention, l'objectif au terme de cet UNDAF est que les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans dorment sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide dans les zones endémiques.

Pour la période 2009-2010, le SNU vise également une meilleure connaissance de la

situation de l'épidémie du VIH/SIDA, une stabilisation de la séroprévalence à moins de 1%, ainsi qu'une réduction et stabilisation de l'impact de l'épidémie sur les personnes infectées et/ou affectées. Pour ce faire, il est prévu d'appuyer les stratégies et programmes, d'intégrer les services de dépistage, d'orientation et de suivi des femmes enceintes dans les centres de santé, d'améliorer l'accès aux ARV, la prévention, ainsi que la protection et l'accompagnement des personnes atteintes par le VIH/SIDA.

Les services sociaux de base seront également renforcés afin que les enfants et les femmes victimes des violences, d'exploitation, de discrimination et d'abus soient plus facilement identifiés et puissent bénéficier d'une prise en charge adéquate et spécifique.

Afin que les ménages vulnérables vivant en milieu peri-urbain et rural bénéficient d'un meilleur accès à l'eau potable dans des conditions d'hygiène favorables, le SNU s'engage à mettre en place des systèmes de sécurisation hygiénique de distribution et de stockage de l'eau potable de meilleure qualité.

### III. Partenariats et ressources



L'Equipe de Pays du Système des Nations Unies estime qu'environ 128 305 739 USD seront nécessaires pour l'atteinte des effets UNDAF décrits dans la section précédente.

Les premières estimations indiquent que ces ressources seront distribuées par effet UNDAF de la manière suivante : 20 634 000 USD pour l'Effet 1 de l'UNDAF, 56 496 471 USD pour l'Effet UNDAF 2 et 51 175 268 USD pour l'Effet 3 de l'UNDAF.

Les montants prévisionnels ventilés selon chacun des effets de programmes et produits apparaissent dans la matrice des résultats en annexe 1, un aperçu des montants nécessaires par agence et par effet de programme étant repris dans l'Annexe 5. Il convient cependant de noter que les montants inscrits constituent des prévisions à titre indicatif et que les allocations définitives seront déterminées dans les documents de programmes et projets spécifiques de chaque agence contribuant à l'atteinte des résultats de l'UNDAF. Si propice, les budgets seront spécifiés selon le sexe et la couche d'âge.

L'UNDAF reposera sur une stratégie efficace de mobilisation des ressources auprès des partenaires bi et multilatéraux traditionnels du pays et sera un exercice mené tout au long du cycle de programmation. Il sera demandé aux

donateurs bilatéraux de prioriser leurs appuis en faveur des programmes conjoints entre agences du SNU afin de maximiser leur efficacité, conformément à l'esprit de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

Des efforts de recherche de nouveaux partenariats seront également entrepris, en accord avec les autorités nationales, dans le cadre sous-régional et régional, avec les institutions susceptibles d'apporter leur contribution à la réalisation du programme, ainsi qu'en faisant appel aux mécanismes de coopération existants en faveur des pays en voie de développement.

Il est important de garder à l'esprit que chaque agence, reste responsable de sa programmation financière, et que les budgets sont préparés dans le contexte des documents de Programme Pays approuvés pour ces institutions. L'UNDAF servira de référence pour des interventions constantes de plaidoyer visant à accroître le montant des ressources disponibles pour la réalisation des programmes de coopération, ou pour le financement d'actions nouvelles qui apparaîtraient comme prioritaires au cours de sa mise en œuvre. Le SNU valorisera à cet effet l'expérience pratique capitalisée en matière de coopération avec la République Islamique de la Mauritanie.

**Tableau des ressources indicatives de l'UNDAF 2009-2010 (en USD)**

Effet 1	D'ici 2010, la bonne gouvernance, la démocratie et l'Etat de droit sont promus et renforcés dans la perspective du développement social et économique durable	20 634 000
Effet 2	D'ici 2010, l'accès des groupes pauvres et vulnérables à des emplois et revenus décents est amélioré sur la base d'une croissance inclusive et non discriminatoire	56 496 471
Effet 3	D'ici 2010, le droit à la survie, au développement et à la protection des populations vulnérables, particulièrement les femmes, les jeunes, et les enfants, est mieux assuré à travers un accès permanent et équitable à tous les services sociaux de base.	51 175 268
<b>Total</b>		<b>128 305 739</b>

### IV. Mise en oeuvre



Durant la période 2009-2010, le présent UNDAF constituera le cadre de référence des activités du SNU en Mauritanie. Pour atteindre les résultats attendus, il est important qu'un cadre institutionnel soit fonctionnel qui favorisera le dialogue avec la partie nationale, la concertation avec les autres partenaires au développement, et renforcera la coordination entre les agences du Système des Nations Unies, dans le but de promouvoir une approche harmonisée et une programmation conjointe.

Tout en capitalisant l'expérience passée, les mécanismes de gestion et de coordination de l'UNDAF 2009-2010 ont été finalisés en janvier 2009, suite à la revue finale de l'antérieur UNDAF et à la retraite annuelle de l'Equipe de Pays. Ainsi, la coordination générale de la mise en œuvre de l'UNDAF s'insèrera dans le cadre des dispositifs existants dans le pays en matière de coopération au développement. A ce titre, un comité de pilotage sera mis en place par le Gouvernement. Il sera composé des membres des trois groupes ayant participé à la planification et à l'élaboration du document de l'UNDAF. Ce comité s'appuiera sur les mécanismes nationaux de coordination et de suivi-évaluation sectoriels, dont les agences du Système des Nations Unies sont membres, et sera entre autre chargé de constituer et d'évaluer le bilan des réalisations des produits et effets UNDAF et, le cas échéant, de décider sur d'éventuels ajustements au niveau des orientations stratégiques. Le bilan servira également de base pour l'évaluation finale de l'UNDAF. Par ailleurs, le SNU oeuvrera à ce que la société civile sera également étroitement impliquée dans les mécanismes de mise en œuvre et de suivi.

Concernant la concertation entre le SNU et les autres partenaires au développement, elle sera réalisée dans le cadre des réunions périodiques entre les PTF et les Chefs d'Agence du SNU. La participation du Coordonnateur Résident et

des Chefs d'Agence du SNU à ces rencontres renforcera la complémentarité des actions des agences du SNU et celles des autres partenaires au développement.

En interne, le Système des Nations Unies fonctionne sous la coordination du Coordonnateur Résident, qui a également la tâche de gérer le fonctionnement de l'Equipe de Pays, d'identifier les opportunités et mener les actions appropriées en vue de tisser des relations, non seulement entre les membres de la famille des Nations Unies, y inclus les agences non résidentes, mais aussi avec les autres partenaires au développement.

L'Equipe de Pays, constituée des Chefs d'Agence du Système des Nations Unies, assurera la coordination et le suivi des activités de mise en œuvre de l'UNDAF. Elle sera chargée d'orienter et de catalyser toutes les activités opérationnelles du SNU, tout en stimulant la création et la mise en œuvre de programmes conjoints.

Toute programmation des ressources disponibles se fera autour de la matrice des Effets des programmes de pays pour assurer que l'équipe du SNU travaille ensemble de manière plus coordonnée.

Par ailleurs, en se fondant sur les expériences du précédent UNDAF, le SNU privilégiera et dégagera en priorité les domaines de programmation conjointe ou des programmes conjoints entre deux ou plusieurs agences. Dans ce cas, le processus d'élaboration des documents de programme de pays des agences sera mené autour d'un processus de réflexion commune et de contribution réciproque. Ces programmes feront nécessairement référence à l'UNDAF et indiqueront explicitement la contribution des interventions à la réalisation des objectifs qui y sont arrêtés. Avec l'élaboration des documents de programme de pays, les thèmes transversaux, le genre,

l'environnement et la jeunesse, feront l'objet d'une attention particulière dans chaque étape de la préparation et mise en oeuvre.

Le rôle et les tâches de l'actuel Groupe de Programme et de Suivi-Evaluation (GPSE) seront élargis afin d'appuyer la mise en œuvre opérationnelle de l'UNDAF, en particulier la formulation et la réalisation des programmes conjoints. Le GPSE, composé des coordonnateurs de programme des différentes agences, d'experts en S&E et de membres du Bureau de la Coordination, a pour rôle essentiel l'élaboration, la gestion générale et le suivi/évaluation de l'UNDAF ; il rend compte à l'Equipe de Pays du Système des Nations Unies.

Pour permettre au GPSE d'appuyer la mise en œuvre et de suivre/évaluer les activités réalisées au titre de l'UNDAF 2009-2010, trois groupes de travail correspondant aux trois axes de l'UNDAF, à savoir (i) la bonne gouvernance et l'état de droit, (ii) l'accès des groupes pauvres et vulnérables à des emplois et des revenus décents et (iii) le droit à la survie, au développement et à la protection des groupes vulnérables, ont été créés.

Le mandat de ces groupes est le suivant:

- Assurer le suivi de la mise en œuvre des activités programmées au titre de l'axe concerné en utilisant notamment la matrice de résultats et le cadre de suivi-évaluation de l'UNDAF et en menant sur le terrain des missions communes de suivi,
- 
- Elaborer à l'attention du GPSE des rapports périodiques sur la mise en œuvre des activités programmées au titre de l'axe concerné, notamment en préparation des revues semestrielles et annuelles de l'UNDAF et de l'évaluation finale du Plan cadre,
- Evaluer les résultats de l'UNDAF dans les domaines des droits de l'homme et du genre,

- Appuyer le GPSE dans l'identification, la formulation et la mise en œuvre des programmes conjoints, dans les domaines couverts par l'axe coordonné,
- Elaborer le (ou les) axe(s) correspondant(s) du prochain UNDAF 2011-2015
- Identifier les besoins en renforcement des capacités des partenaires et les appuis nécessaires, notamment pour ce qui a trait à la mise en œuvre de l'axe de l'UNDAF concerné.

A travers cet UNDAF, le SNU envisage de mener ses actions de manière à ce qu'elles maximisent leur impact au niveau national et couvrent dans la mesure du possible l'entièreté du territoire mauritanien. Cependant, il a été reconnu que certaines interventions nécessitent un zonage géographique plus limité, comme c'est le cas pour la lutte contre le paludisme qui se concentrera bien entendu sur les zones endémiques. Dans ces zones spécifiques, le développement de projets conjoints sera particulièrement stimulé dans divers secteurs tels l'environnement, la culture et l'articulation jeunes/emploi.

L'introduction de l'Approche Harmonisée des transferts de Fonds (HACT) qui propose de nouvelles méthodes de gestion des procédures de remises d'espèces aux partenaires d'exécution et qui reconnaît que le transfert de ressources en espèces peut entraîner des risques, constituera un bon outil dans la recherche d'une meilleure efficacité et d'une fluidité d'exécution de l'UNDAF. Il est estimé que ces nouvelles modalités de transfert de fonds aux partenaires seront appliquées à partir de 2009.

Afin de bien accompagner la mise en œuvre de l'UNDAF 2009-2010, les agences des Nations Unies en Mauritanie, avec le groupe des chargés à la communication, élaboreront une stratégie et un plan de communication conjoints. Si les opportunités se présentent comme dans le contexte de la programmation conjointe, les

agences entreprendront en outre conjointement des actions de mobilisation de ressources.

## V. Suivi-évaluation



Afin de mesurer les progrès et performances dans la réalisation des résultats de l'UNDAF, l'Equipe de pays du SNU mettra en place un mécanisme de suivi-évaluation, basé sur l'approche « Gestion Axée sur les Résultats (GAR) » et qui tiendra compte des capacités et mécanismes de suivi existants tant au sein du SNU qu'au niveau national.

Il est prévu que ces mécanismes de suivi évaluation seront affinés et mis en oeuvre lors de la phase de planification. Ces mécanismes seront développés de manière à ce qu'ils constituent une contribution stratégique au renforcement des capacités nationales notamment pour le suivi et l'évaluation des OMDs, du CSLP et des politiques et programmes sectoriels..

En vue d'assurer un suivi évaluation basé sur les résultats, l'Equipe de Pays a défini avec les partenaires nationaux, et pour chaque domaine de coopération, un ensemble d'indicateurs objectivement vérifiables en plus de quelques indicateurs issus du CSLP et des OMD (annexe 2). Un ensemble de moyens de vérification seront programmés et permettront d'une part de renseigner les situations de départ et l'évolution au fur et à mesure de la mise en oeuvre.

Les données seront désagrégées au mieux selon le sexe, l'âge, le lieu pour permettre une meilleure analyse des disparités et de l'impact des effets des différentes interventions. Il est également prévu de rentabiliser les avantages de la base de données MauriInfo en vue de rendre les données plus accessibles. En mettant ce système au centre de ses activités de suivi évaluation de l'UNDAF, le SNU entend générer une meilleure appropriation de cet important outil par les partenaires nationaux et internationaux.

Un Plan Intégré de Suivi, Evaluation et de Recherche (PISER) qui s'articulera autour d'un calendrier d'activités de collecte et d'analyse des données, de mise en place de systèmes de suivi et évaluation et de renforcement des capacités, sera élaboré, mis en œuvre et régulièrement suivi (annexe 3). Les activités comprennent des études, des recherches, des enquêtes et des évaluations, ainsi que la production des rapports et la tenue d'une revue annuelle conjointe de l'UNDAF.

Les rapports relatifs aux OMD et la revue annuelle conjointe UNDAF constitueront le tableau de bord et seront des outils de référence et de mesure pour l'accélération de la mise en œuvre des programmes sur le développement du pays. Un comité de pilotage qui impliquera l'ensemble des acteurs de l'UNDAF sera mis en place et assurera la coordination générale ainsi que le suivi en collaboration avec l'Equipe de Pays qui guidera et orientera les activités opérationnelles, le suivi continu des effets UNDAF et des programmes conjoints. Le GPSE, avec l'appui technique des groupes thématiques et ad hoc, élaborera un plan annuel de suivi évaluation pour l'entièreté de l'UNDAF.

Sur la base de ces plans annuels de suivi, le GPSE procédera en fin d'année aux revues annuelles des différents programmes, qui serviront à la vérification de la pertinence des activités du SNU pour atteindre les résultats attendus lors de la revue finale de l'UNDAF, et pour tirer des leçons pour le prochain Plan Cadre.

Enfin, les réunions des groupes sectoriels de partenaires au développement comme ceux de l'éducation et de la santé par exemple, ainsi que les revues à mi-parcours des agences, fonds et programmes des NU constitueront des leviers importants pour la coordination et le suivi évaluation des activités de l'UNDAF.

## Annexe 1. Matrice des résultats



<b>Priorités ou objectifs nationaux :</b>				
CSLP Axe 4 : Amélioration de la Gouvernance et renforcement des capacités CSLP Axe 5 : Renforcement du pilotage, du suivi, de l'évaluation et de la coordination				
<b>Effet 1 de l'UNDAF :</b>				
D'ici 2010, la bonne gouvernance, la démocratie et l'Etat de droit sont promus et renforcés dans la perspective du développement social et économique durable.				
<b>Effets des Organismes</b>	<b>Extrants</b>	<b>Rôle des partenaires</b>	<b>Ressources disponibles (en USD)</b>	<b>Ressources à mobiliser (en USD)</b>
<b>Effet Programme I : L'efficacité et l'efficience des institutions publiques centrales, décentralisées et déconcentrées sont améliorées</b>	1. La stratégie nationale de modernisation de l'administration est appuyée et mise en œuvre	<b>Partenaires de mise en oeuvre :</b> MFPMA ; Ministère Economie/Finance M Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire, M Energie Hydraulique TIC, M Environnement ; Société civile ONS <b>Partenaires financiers :</b> Banque mondiale Union européenne Coopération française Coopération allemande Coopération espagnole BAD FMI FADES	<b>PNUD :</b> 800 000 + 1 000 000 + 400 000 + 500 000	<b>PNUD :</b> 1 000 000
	2. L'accès des usagers à l'information et aux services de l'administration est amélioré		<b>UNFPA :</b> 400 000	<b>UNFPA :</b> 200 000
	3. L'utilisation des approches participatives de gouvernance intégrant les dimensions droits humains, genre et environnement est consolidée et élargie dans le cadre du processus de régionalisation		<b>UNICEF :</b> 500 000	<b>UNICEF :</b> 400 000
	4. Les informations statistiques fiables et régulières sont disponibles aux niveaux central et décentralisé et contribuent aux analyses nécessaires à l'élaboration		<b>UNESCO :</b> 149 000	<b>PAM :</b> 200 000
			<b>BIT :</b> 135 000	<b>BIT :</b> 200 000

	et au suivi/évaluation des politiques et programmes publics.			
<b>Effet Programme II :</b> <b>Les droits des populations, notamment les plus vulnérables, sont mieux connus et protégés dans un environnement de bonne gouvernance et de dialogue social.</b>	1. La situation des droits humains plus particulièrement chez les groupes vulnérables est mieux connue et les dispositions internationales et nationales en la matière sont harmonisées et vulgarisées.	<b>Partenaires de mise en oeuvre :</b> M Justice Ministère chargé des relations avec le parlement et la société civile Parlement OSC et Organisations socioprofessionnelles CNDH Ministère de l'intérieur Ministère de l'économie et des finances Ministère de la promotion féminine, de l'enfant et de la famille Secrétariat permanent du CSLP <b>Partenaires financiers :</b> Union européenne GTZ NDI	<b>PNUD :</b> 900 000 + 500 000  <b>UNFPA :</b> 600 000  <b>UNICEF :</b> 100 000  <b>UNHCR :</b> 116 000  <b>UNESCO :</b> 17 000  <b>BIT :</b> 250 000	<b>PNUD :</b> 2 500 000  <b>UNFPA :</b> 500 000  <b>UNICEF :</b> 300 000  <b>UNHCR :</b> 116 000
	2. Les institutions judiciaires disposent des outils et compétences requises pour la protection des droits humains et une justice de qualité			
	3. Les objectifs du CSLP 2011-2015 se basent sur un consensus des principaux acteurs nationaux du développement			
	4. Le Parlement dispose des compétences requises pour jouer son rôle de législation et de contrôle de l'action gouvernementale			
<b>Effet Programme III :</b> <b>Le cadre politique et administratif est en place pour la réduction des disparités régionales et sociales,</b>	1. Les politiques et stratégies nationales de développement reflètent un ciblage effectif des groupes et zones les plus vulnérables et soutiennent une croissance durable favorable aux pauvres	<b>Partenaires de mise en oeuvre :</b> Ministères Economie/Finances Ministère de l'intérieur Ministère de la décentralisation et de l'aménagement du territoire Ministère de la fonction publique et de la modernisation de l'administration	<b>UNICEF :</b> 320 000  <b>PNUD :</b> 800 000 + 200 000  <b>UNFPA :</b> 600 000  <b>UNHCR :</b> 10 000	<b>UNICEF :</b> 200 000  <b>PNUD :</b> 500 000  <b>UNFPA :</b> 6 000 000  <b>UNHCR :</b> 221 000
	2. Les politiques et stratégies nationales de développement prennent en considération une			

<b>contribuant à la réduction de la pauvreté</b>	vision prospective, et une approche de prévention et de réponse aux urgences.	Ministères sectoriels ONS Collectivités locales Société Civile  <b>Partenaires financiers :</b> Banque mondiale Coopérations bilatérales Union européenne BID		
	3. Le processus de programmation et de contrôle budgétaires est renforcé pour une meilleure allocation des ressources nationales et de l'APD aux populations pauvres et vulnérables			
	4. Les processus de décentralisation et de déconcentration sont approfondis			

**Mécanismes de coordination et modalités de mise en oeuvre des programmes :**

La coordination générale sera assurée par le **Comité de Pilotage** de l'UNDAF, qui se chargera entre autres des orientations stratégiques et de l'évaluation du bilan des résultats et des performances. **L'Equipe pays**, constituée des Chefs d'Agence du Système des Nations Unies et présidée par le Coordonnateur résident, guidera et veillera à une bonne coordination et suivi des activités de mise en oeuvre de l'UNDAF. Le **Groupe de Programme et de Suivi Evaluation (GPSE)** composé des coordonnateurs de programme des différentes agences, d'experts en S&E et de membres du Bureau de la Coordination, a pour rôle essentiel l'élaboration, la gestion générale et le suivi/évaluation de l'UNDAF ; il rend compte à l'Equipe de Pays du Système des Nations Unies. Pour permettre au GPSE d'appuyer la mise en oeuvre et de suivre/évaluer les activités réalisées au titre de l'UNDAF 2009-2010, il est créé un groupe de travail correspondant à l'axe 1 de l'UNDAF dont les responsabilités sont les suivantes : i) Assurer le suivi de la mise en oeuvre des activités programmées au titre de l'axe concerné en utilisant notamment la matrice de résultats et le cadre de suivi-évaluation de l'UNDAF et en menant sur le terrain des missions communes de suivi ; ii) Elaborer à l'attention du GPSE des rapports périodiques sur la mise en oeuvre des activités programmées au titre de l'axe concerné, notamment en préparation des revues de l'UNDAF et de l'évaluation finale du Plan cadre ; iii) Evaluer les résultats de l'UNDAF dans les domaines des droits de l'homme et du genre ; iv) Appuyer le GPSE dans l'identification, la formulation et la mise en oeuvre des programmes conjoints, dans les domaines couverts par l'axe coordonné ; v) Elaborer le (ou les) axe(s) correspondant(s) du prochain UNDAF 2011-2015 ; et vi) Identifier les besoins en renforcement des capacités des partenaires et les appuis nécessaires, notamment pour ce qui a trait à la mise en oeuvre de l'axe de l'UNDAF concerné.

La mise en oeuvre du **HACT** assurera une meilleure efficacité et fluidité d'exécution de l'UNDAF.

<p><b>Priorités ou objectifs nationaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Axes stratégiques du CSLP :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités</li> <li>○ Développement des ressources humaines et expansion des services de base</li> </ul> </li> <li>• <b>Objectifs généraux du CSLP :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Consolider l'Etat de droit</li> <li>○ Approfondir l'approche participative</li> <li>○ Développement de la formation professionnelle et promotion des PME</li> </ul> </li> </ul>				
<p><b>Effet 2 de l'UNDAF : D'ici 2010, l'accès des groupes pauvres et vulnérables à des emplois et revenus décents est amélioré sur la base d'une croissance inclusive et non discriminatoire.</b></p>				
Effets des Organismes	Extrants	Rôle des partenaires	Ressources disponibles (en USD)	Ressources à mobiliser (en USD)
<p><b>Effet Programme I :</b>  <b>Les groupes vulnérables bénéficient d'un meilleur accès à des emplois et revenus décents</b></p>	1. Les mécanismes de gestion et de pilotage des problématiques d'emploi et de revenus sont renforcés	<p><b>Partenaires de Mise en œuvre :</b>  Ministères : MEIFP ; MPFEF ; MJS, MAE ; (mise en œuvre et supervision du programme)  Réseaux ONG (nat. &amp; internat.) : Appui exécution du programme</p> <p><b>Partenaires Financiers :</b>  AECI (co-financement) ; Espagne (MDG-F)</p>	<p><b>BIT :</b> 50 000</p> <p><b>UNESCO :</b> 3 755 000</p> <p><b>UNDP :</b> 1 592 000</p> <p><b>ONUDI :</b> 1 000 000</p>	<p><b>BIT :</b> 1 491 500</p> <p><b>UNFPA :</b> 2 552 000</p>
	2. Les opportunités de formation, de création d'emplois et de revenus sont développées au profit des populations pauvres en milieu rural et peri-urbain			
	3. L'insertion et la réinsertion des rapatriés et des populations des Adwabas sont appuyées.			
	4. Les capacités des entreprises et institutions en matière de qualité pour la promotion des exportations sont renforcées dans les secteurs à haute intensité de main-d'œuvre (pêche et autres secteurs agro-alimentaires)			

<p><b>Effet Programme II :</b> Des politiques et stratégies d'accès aux droits sont mises en œuvre et assurent la protection et la participation des groupes vulnérables</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La participation des groupes spécifiques (<i>rapatriés et habitants des Admabas</i>) au processus de décision au niveau local est promue</li> <li>2. Les dispositifs de prévention des violences et discriminations contre les femmes et les enfants et de prise en charge des victimes sont renforcés</li> <li>3. L'habilitation et la participation des jeunes à la gouvernance locale et à la prévention du VIH/SIDA renforcés</li> </ol>	<p><b>Partenaires de Mise en œuvre :</b> Ministères : MJ, MIN, MJS, MPFEF, MDAT, (mise en œuvre et supervision du programme) Réseaux ONG (nat. &amp; internat.), Réseaux d'associations de jeunes : Appui exécution du programme</p> <p><b>Partenaires Financiers :</b> AECI, EAU, (co-financement)</p>	<p><b>UNFPA :</b> 600 000 <b>UNHCR :</b> 578 000</p>	<p><b>UNFPA :</b> 500 000 <b>UNHCR :</b> 1 338 000</p>
<p><b>Effet Programme III :</b> La sécurité alimentaire est assurée pour les populations vulnérables</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les capacités de production agricole et pastorale dans les zones vulnérables sont améliorées</li> <li>2. Les mécanismes d'accès des populations vulnérables aux produits alimentaires sont renforcés</li> <li>3. Les mécanismes d'analyse, de suivi et de prévention de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont mis en place et fonctionnels</li> </ol>	<p><b>Partenaires de Mise en œuvre :</b> Ministères : M Agriculture et Elevage ; CPSSA, MS (mise en œuvre et supervision du programme) Réseaux ONG (nat. &amp; internat.) : Appui exécution du programme</p> <p><b>Partenaires Financiers :</b> GTZ, AFD, AECI, KSA, Italie, USAID (co-financement);</p>	<p><b>FAO :</b> 504 971 <b>FIDA :</b> 12 000 000 (Pro LPRAF)</p>	<p><b>PAM :</b> 15 300 000</p>
<p><b>Effet Programme IV :</b> Les conditions de vie économiques et sociales des groupes</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les écosystèmes terrestres et marins (littoral, zones humides, forêts classées, gomméraires, zones dégradées et ensablées) sont conservés et les revenus des communautés améliorés</li> </ol>	<p><b>Partenaires de Mise en œuvre</b> Ministères : MDE, MAE, MDAT, MP ; (mise en œuvre et supervision du programme)</p>	<p><b>FAO :</b> 960 000 <b>FIDA/GEF :</b> 4 000 000</p>	<p><b>FAO :</b> 6 783 000 <b>PAM :</b> 3 200 000</p>

<b>pauvres et vulnérables sont améliorées dans un environnement d'accès croissant aux ressources naturelles et de leur gestion durable.</b>	et diversifiés	Réseaux ONG (nat. & internat.) : Appui exécution du programme  <b>Partenaires Financiers :</b> BAD, FIDA, BM, (co-financement);	<b>BIT : 100 000</b>  <b>PNUE : 292 000</b>	<b>BIT : 200 000</b>
	2. Les mécanismes de résilience des populations vulnérables face aux effets des changements climatiques et de la dégradation des ressources naturelles sont renforcés			
	3. Les capacités et initiatives de gestion optimale des ressources naturelles et d'intégration de la dimension pauvreté / environnement par les communautés locales et les OSC sont améliorées			

**Mécanismes de coordination et modalités de mise en œuvre des programmes :**

La coordination générale sera assurée par le **Comité de Pilotage** de l'UNDAF, qui se chargera entre autres des orientations stratégiques et de l'évaluation du bilan des résultats et des performances. **L'Equipe pays**, constituée des Chefs d'Agence du Système des Nations Unies et présidée par le Coordonnateur résident, guidera et veillera à une bonne coordination et suivi des activités de mise en œuvre de l'UNDAF. Le **Groupe de Programme et de Suivi Evaluation (GPSE)** composé des coordonnateurs de programme des différentes agences, d'experts en S&E et de membres du Bureau de la Coordination, a pour rôle essentiel l'élaboration, la gestion générale et le suivi/évaluation de l'UNDAF ; il rend compte à l'Equipe de Pays du Système des Nations Unies.. Pour permettre au GPSE d'appuyer la mise en œuvre et de suivre/évaluer les activités réalisées au titre de l'UNDAF 2009-2010, il est créé un groupe de travail correspondant à l'axe 2 de l'UNDAF dont les responsabilités sont les suivantes : i) Assurer le suivi de la mise en œuvre des activités programmées au titre de l'axe concerné en utilisant notamment la matrice de résultats et le cadre de suivi-évaluation de l'UNDAF et en menant sur le terrain des missions communes de suivi ; ii) Elaborer à l'attention du GPSE des rapports périodiques sur la mise en œuvre des activités programmées au titre de l'axe concerné, notamment en préparation des revues de l'UNDAF et de l'évaluation finale du Plan cadre ; iii) Evaluer les résultats de l'UNDAF dans les domaines des droits de l'homme et du genre ; iv) Appuyer le GPSE dans l'identification, la formulation et la mise en œuvre des programmes conjoints, dans les domaines couverts par l'axe coordonné ; v) Elaborer le (ou les) axe(s) correspondant(s) du prochain UNDAF 2011-2015 ; et vi) Identifier les besoins en renforcement des capacités des partenaires et les appuis nécessaires, notamment pour ce qui a trait à la mise en œuvre de l'axe de l'UNDAF concerné.

La mise en œuvre du **HACT** assurera une meilleure efficacité et fluidité d'exécution de l'UNDAF.

Priorités ou objectifs nationaux :

CSLP Axe 3: Développement des ressources humaines et expansion des services de base

Effet 3 de l'UNDAF

D'Ici 2010, le droit à la survie, au développement et à la protection des populations vulnérables, particulièrement les femmes, les jeunes, et les enfants, est mieux assuré à travers un accès permanent et équitable à tous les services sociaux de base

Effets des organismes	Extrants	Rôle des partenaires	Ressources disponibles (en milliers USD)	Ressources à mobiliser (en milliers USD)
<p><b><u>Effet Programme I :</u></b>  <b>Les garçons et les filles, en particulier ceux handicapés et/ou issus de familles pauvres, bénéficient de conditions d'accès équitable à un enseignement préscolaire et primaire de qualité et achèvent au moins le premier cycle secondaire.</b></p>	<p>1. Des structures de petite enfance (Mahadras, Jardin d'enfants et garderies) offrent des services de qualité et adaptés aux besoins des enfants de 3-5 ans.</p> <p>2. Les écoles primaires et les mahadras offrent des conditions nécessaires pour une éducation de base de qualité aux enfants en âge scolaire.</p> <p>3. La capacité d'accueil et les conditions d'apprentissage sont renforcées au premier cycle secondaire pour un meilleur encadrement des enfants ayant achevé le cycle primaire, notamment les filles.</p> <p>4. Les communautés et les parents sont plus conscients et favorables à la scolarisation des enfants, en particulier les filles.</p>	<p><b>Partenaires de Mise en œuvre :</b>  <u>Ministères :</u> MEN, MEF, MAIEO, MPFEF, MJ</p> <p><u>Réseaux ONG (nat. &amp; internat.) :</u> WV ??, ADRA-M, ACTIONS, ANDC, FLM</p> <p><b>Partenaires financiers :</b>            BM, AFD</p>	<p><b>UNICEF :</b> 648 000</p> <p><b>UNFPA :</b> 400 000</p>	<p><b>UNICEF :</b> 3 000 000</p> <p><b>UNFPA :</b> 200 000</p> <p><b>PAM :</b> 19 400 000</p>

<p><b><u>Effet programme II :</u></b>  <b>Les femmes, les jeunes et les enfants, particulièrement ceux vivant en milieux rural et périurbain, bénéficient d'un accès meilleur à des services de santé et de nutrition de qualité.</b></p>	<p>1. Les structures de santé offrent des services de prévention et de prise en charge de qualité au profit des enfants de moins de 5 et des femmes en âge de procréer.</p>	<p><b>Partenaires de Mise en œuvre :</b>  <u>Ministères</u> : MS, MCI, MEF, MPFEF, Ministère chargée de l'hydraulique</p> <p><u>Réseaux ONG (nat. &amp; internat.)</u> : CPSSA, ACF-E, Sante Sud, WV, FLM, CR-F, CR-E, Contrepart, Aware R-H, ONGs nationales, Université de Nouakchott, ANED</p> <p><b>Partenaires financiers :</b>  Coopérations française, espagnole, allemande, tunisienne, BM, FIDA (Projets PDDO, PASK, Maghama II)</p>	<p><b>UNICEF:</b> 1 260 000</p> <p><b>UNFPA :</b> 600 000</p> <p><b>OMS:</b> 395 000</p> <p><b>UNHCR:</b> 12 000</p>	<p><b>UNICEF:</b> 10 000 000</p> <p><b>UNFPA :</b> 1 000 000</p> <p><b>OMS :</b> 1 425 268</p> <p><b>UNHCR:</b> 120 000</p> <p><b>PAM:</b> 8 000 000</p>
	<p>2. Les communautés, particulièrement les femmes et les adolescent(e)s ont accès à l'information pertinente pour favoriser les bonnes pratiques d'hygiène et de prévention des maladies.</p>			
	<p>3. Les services de prévention et de prise en charge de qualité des malnutritions chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes et allaitantes sont accessibles à la population cible.</p>			
	<p>4. Les services de prévention et de traitement des maladies hautement endémiques sont accessibles à la population.</p>			
<p><b><u>Effet Programme III :</u></b>  <b>La situation de l'épidémie du VIH/SIDA est mieux connue, son impact sur les</b></p>	<p>1. Les programmes sectoriels et le SENLS sont appuyés pour mieux connaître l'épidémie et gérer la réponse nationale.</p>	<p><b>Partenaires de Mise en œuvre :</b>  Tous les ministères, Forces armées</p>	<p><b>UNICEF:</b> Voir effet 2</p> <p><b>UNFPA :</b> 1 400 000</p> <p><b>UNHCR :</b> 10 000</p>	<p><b>UNICEF:</b> voir effet 2</p> <p><b>UNFPA:</b> 200 000</p> <p><b>UNHCR :</b> 120 000</p>

<p><b>personnes infectées et affectées est réduit et la séroprévalence est stabilisée à moins de 1%.</b></p>	<p>2. Les services de dépistage, d'orientation et de suivi des femmes enceintes pour la PTME sont intégrés dans les centres de santé</p> <p>3. Les personnes (adultes, enfants et femmes enceintes) infectées par le VIH/SIDA ont accès aux ARV et autres soins médicaux, nutritionnels et psycho sociaux</p> <p>4. Les PVVIH, les orphelins, les veuves et les familles affectées par le VIH/SIDA sont identifiés, protégés et bénéficient de soutien socio économique.</p> <p>5. Les jeunes et les femmes ont les connaissances et les compétences nécessaires pour adopter les comportements sans risques en matière de VIH/SIDA et utilisent les services de conseil dépistage.</p>	<p><u>Réseaux ONG (nat. &amp; internat.)</u> : CNLS, ONGs nationales et internationales, CR-F et CR-E</p> <p><b>Partenaires financiers</b> : BM, Coopérations française, espagnole, allemande ?</p>	<p>UNESCO: 56 000</p>	<p><b>OMS:</b> 469 000</p> <p><b>PAM:</b> 480 000</p>
<p><b><u>Effet Programme IV :</u></b> <b>Les enfants et les femmes victimes des violences, d'exploitation, de</b></p>	<p>1. Les vulnérabilités des enfants sont identifiées et répertoriées.</p>	<p><b>Partenaires de Mise en œuvre :</b> <u>Ministères</u> : MJ, MS, MEF, MPFEF, MCRP</p>	<p>UNICEF : 150 000</p> <p>UNHCR: 46 000</p> <p>UNESCO: 200 000</p>	<p><b>UNICEF:</b> 200 000</p> <p><b>UNHCR:</b> 92 000</p>

<p><b>discrimination et d'abus sont identifiés et bénéficient d'une prise en charge adéquate spécifique au même titre que les autres dans les services sociaux de base.</b></p>	<p>2. Les services spécialisés dans les domaines de la santé, l'éducation et de protection sont renforcés et accessibles pour tous les enfants vulnérables</p>	<p>POLICE</p> <p><u>Réseaux ONG (nat. &amp; internat.)</u> : MDAT, CPSSA, AMSME (Ass Maur de la Sante mere et enfant), TdH, ONGs nationales</p> <p><b>Partenaires financiers</b> : BM, Coopération espagnole,</p>		
	<p>3. Les services spécialisés sont renforcés et accessibles pour toutes les femmes victimes des violences.</p>			

<p><b><u>Effet Programme V :</u></b>  <b>Les communautés vulnérables bénéficient d'un meilleur accès à l'eau potable, conditions d'hygiènes/assainissement.</b></p>	<p>Les ménages vivant en milieu peri-urbain et rural ont accès à des systèmes de sécurisation hygiénique de distribution et de stockage de l'eau de boisson de meilleure qualité.</p>	<p><b>Partenaires de Mise en œuvre :</b>  <u>Ministères</u> : Ministère en charge de l'hydraulique et assainissement, MS, MEF, MPFEF, SNDE</p> <p><u>Réseaux ONG (nat. &amp; internat.)</u> : MDAT, ONGs nationales</p> <p><b>Partenaires financiers</b> : BM, coopérations française, espagnole, FIDA (Projets PDDO, PASK, Maghama II)</p>	<p><b>UNICEF:</b> 200 000  <b>UNHCR :</b> 32 000</p>	<p><b>UNICEF:</b> 300 000  <b>UNHCR:</b> 460 000</p>
---	---	---	--	--

**Mécanismes de coordination et modalités de mise en oeuvre des programmes :**

La coordination générale sera assurée par le **Comité de Pilotage** de l'UNDAF, qui se chargera entre autres des orientations stratégiques et de l'évaluation du bilan des résultats et des performances. **L'Equipe pays**, constituée des Chefs d'Agence du Système des Nations Unies et présidée par le Coordonnateur résident, guidera et veillera à une bonne coordination et suivi des activités de mise en œuvre de l'UNDAF. Le **Groupe de Programme et de Suivi Evaluation (GPSE)** composé des coordonnateurs de programme des différentes agences, d'experts en S&E et de membres du Bureau de la Coordination, a pour rôle essentiel l'élaboration, la gestion générale et le suivi/évaluation de l'UNDAF ; il rend compte à l'Equipe de Pays du Système des Nations Unies.. Pour permettre au GPSE d'appuyer la mise en œuvre et de suivre/évaluer les activités réalisées au titre de l'UNDAF 2009-2010, il est créé un groupe de travail correspondant à l'axe 3 de l'UNDAF dont les responsabilités sont les suivantes : i) Assurer le suivi de la mise en œuvre des activités programmées au titre de l'axe concerné en utilisant notamment la matrice de résultats et le cadre de suivi-évaluation de l'UNDAF et en menant sur le terrain des missions communes de suivi ; ii) Elaborer à l'attention du GPSE des rapports périodiques sur la mise en œuvre des activités programmées au titre de l'axe concerné, notamment en préparation des revues de l'UNDAF et de l'évaluation finale du Plan cadre ; iii) Evaluer les résultats de l'UNDAF dans les domaines des droits de l'homme et du genre ; iv) Appuyer le GPSE dans l'identification, la formulation et la mise en œuvre des programmes conjoints, dans les domaines couverts par l'axe coordonné ; v) Elaborer le (ou les) axe(s) correspondant(s) du prochain UNDAF 2011-2015 ; et vi) Identifier les besoins en renforcement des capacités des partenaires et les appuis nécessaires, notamment pour ce qui a trait à la mise en œuvre de l'axe de l'UNDAF concerné.

La mise en oeuvre du **HACT** assurera une meilleure efficacité et fluidité d'exécution de l'UNDAF.



## Annexe 2. Cadre de Suivi-évaluation



### AXE 1 UNDAF 2009-2010

	Niveau	Indicateurs	Situation de référence	Cibles		Moyens de vérification	Centrage géographique	Risques et hypothèses
				2009	2010			
<b>1</b>	<i>Résultat stratégique: D'ici 2010, la bonne gouvernance, la démocratie et l'Etat de droit sont promus et renforcés dans la perspective du développement social et économique durable.</i>	▪% de femmes dans les instances de décision (haute fonction publique)	6,8%	-	10%	A déterminer	N/A	
		▪Incidence de la pauvreté en milieu rural par rapport au milieu urbain	Total: 46,7% Rural: 59% Urbain: 29% (EPCV 2004)	Total 37%	Total 35%	EPCV	National	
		▪ Indice de Gini	0.39 (2004)	-	<0.39	EPCV	National	
		▪Niveau perçu de corruption	A déterminer par enquête en cours	-	-	Enquête de perception sur la corruption	National	
<b>1.1</b>	<b>Effet Programme I: L'efficacité et l'effcience des institutions publiques centrales, décentralisées et déconcentrées sont améliorées</b>	▪ Taux de pénétration des NTIC (nombre d'ordinateurs par employé) dans l'administration publique (PNUD)	8/100 (2006)	-	15/100	Etat des lieux réalisé par PMD	National	<b>RISQUE</b> La réforme administrative n'est plus perçue comme priorité nationale  <b>HYPOTHESES:</b> La région est érigée en collectivité territoriale  Les organes de contrôle remplissent leurs fonctions
		▪Taux de satisfaction des usagers du service public sur la performance de l'administration (PNUD)	35,3% (2005)	-	40%	Enquête sur la qualité du service public	National	
		▪Existence d'un cadre national fonctionnel de suivi évaluation des programmes et politiques publiques (UNICEF)	Non existant	Autorités nationales mobilisées et favorables	Cadre existant et fonctionnel	SPR	N/A	

<b>1.1.1</b>	Extrant 1 La modernisation de l'administration est appuyée et mise en œuvre et les institutions de contrôle disposent des outils et compétences pour jouer leur rôle (PNUD)	▪Nombre de procédures administratives normalisées et simplifiées (PNUD)	A déterminer par inventaire en cours	-	A déterminer par inventaire en cours	SPR	N/A	
		▪Nombre de services mis en ligne de façon expérimentale (PNUD)	0	-	2	SPR	N/A	
		▪Existence de plans sectoriels de lutte contre la corruption (PNUD)	Pas de plans	-	Au moins 3 plans existants	SPR	N/A	
		▪Temps moyen de délivrance des services ciblés (PNUD)	A déterminer par les audits organisationnels en cours	?	Réduction de 15%	Enquête sur la qualité du service public	N/A	
		▪Publication d'un rapport sur l'état de la corruption par la société civile (PNUD)	Rapport non publié	-	Rapport publié	SPR	N/A	
<b>1.1.2</b>	Extrant 2 L'accès des usagers à l'information et aux services de l'administration est amélioré (PNUD)	▪ Existence d'un dispositif législatif et réglementaire relatif à la transparence et à la diffusion de l'information (PNUD)	Dispositif inexistant (2008)	-	Dispositif adopté	SPR	National	
<b>1.1.3</b>	Extrant 3 L'utilisation des approches participatives de gouvernance intégrant les dimensions droits humains, genre et environnement est consolidée et élargie dans le cadre du processus de régionalisation (PNUD, UNICEF)	▪Nombre de Plans de Développement Communautaire adoptés (UNICEF)	3	6	10	SPR	A renseigner	
		▪Nombre de Plans Régionaux de Développement/Lutte contre la Pauvreté adoptés (PNUD, UNICEF)	-	2 (UNICEF)	+ 3 (PNUD) 6 (UNICEF)	SPR SPR	A renseigner Assaba, Brakna, Gorgol, NDB Guidimakha, et Trarza	

		▪Nombre d'études et directives pour l'intégration de la dimension environnement dans la planification nationale (PNUD)	0	+5 <sup>3</sup>	+5 <sup>4</sup>	SPR	N/A	
<b>1.1.4</b>	Extrant 4 Les informations statistiques fiables et régulières sont disponibles aux niveaux central et décentralisé et contribuent aux analyses nécessaires à l'élaboration et au suivi/évaluation des politiques et programmes publics (UNFPA, UNICEF, PNUD)	▪ Mauritinfo accessible sur site web national (UNICEF)	Non	-	Oui	SPR	N/A	
		▪ Nombre de mauritinfos régionales utilisées (UNICEF)	1	6	9	SPR	A renseigner	
		▪ Nombre de Wilayas avec un mécanisme fonctionnel de planification, suivi et évaluation (UNICEF, UNFPA, PNUD)	3	4	6	SPR	Assaba, Brakna, Gorgol, NDB Guidimakha, et Trarza	
		▪ % des indicateurs OMD désagrégés par genre renseignés (UNICEF, UNFPA)	Environ 30%	40%	60%	Mauritinfo	N/A	
<b>1.2</b>	<b>Effet Programme II: Les droits des populations, notamment les plus vulnérables, sont mieux connus et protégés dans un environnement de bonne gouvernance</b>	▪Nombre d'instruments nationaux harmonisés relatifs aux groupes vulnérables dont au moins un décret d'application est en vigueur (UNICEF, UNFPA, PNUD)	3 lois nationales-clé relatives à la justice des mineurs, aux droits des femmes, à l'esclavage	1/3	3/3	Le document de décret relatif à chacune des lois (UNICEF, UNFPA, PNUD)	National	<b>RISQUES:</b> Insécurité interne et externe  Faibles organisation et implication de la

<sup>3</sup> Un rapport national sur l'état de l'environnement, trois évaluations environnementales stratégiques (EES), une évaluation intégrée des écosystèmes (EIS)

<sup>4</sup> Deux Agendas 21, deux EES, une EIS

		<p>▪Nombre de décisions de justice rendues en référence aux principes des 3 lois-clés</p>	AD (Évaluation de l'application de l'OPPPE prévue en sept 09/UNICEF)	AD	AD	Rapport d'évaluation des jugements rendus dans le cas des 3 groupes-cible	National	<p>SC dans le processus</p> <p>Faible séparation des pouvoirs et indépendance de la justice</p> <p>Manque de politiques spécifiques de protection des groupes vulnérables</p>
		<p>▪Taux de satisfaction des justiciables (PNUD)</p>	Enquête en cours par la Commission Européenne	-	A déterminer	A déterminer	National	<p><b>HYPOTHESES</b></p> <p>Engagement continu du gouvernement en faveur des droits de l'homme</p> <p>Mise en œuvre des mesures d'accompagnement de la loi criminalisant les pratiques de l'esclavage</p> <p>Accès équitable à la terre</p>
<b>1.2.1</b>	Extrant 1 La situation des droits humains plus particulièrement chez les groupes vulnérables est mieux connue et les recommandations des rapports nationaux mises en œuvre (PNUD, UNICEF,	<p>▪Nombre de rapports officiels et alternatifs soumis par la Mauritanie sur l'application des conventions internationales (UNICEF, UNFPA,</p>	2 (CDE 2008 et CEDEF 2007)	-	+ 4 (2eme CDE, 2eme CEDEF, rapports sur discrimination et sur torture)	SPR	N/A	

	UNFPA)	PNUD)						
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪% de recommandations mises en œuvre par le gouvernement dans le cas des 2 rapports CDE 2008 et CEDEF 2007 (UNICEF, UNFPA)</li> </ul>	AD	AD	Au moins 50% dans les 2 cas	Rapports sur la mise en œuvre des recommandations	National	
<b>1.2.2</b>	Extrant 2 Les dispositions internationales et nationales sont harmonisées et vulgarisées (PNUD, UNICEF, UNFPA)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪Nombre de conventions internationales avec lesquelles la législation nationale est harmonisée (UNICEF, UNFPA, PNUD)</li> </ul>	AD par un rapport d'analyse sur l'harmonisation du cadre légal national aux conventions ratifiées	AD	Au moins quatre conventions	Rapport actualisé sur l'état d'harmonisation des 2 cadres	National	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪Nombre de conventions ayant fait objet de campagnes de vulgarisation (UNICEF, UNFPA)</li> </ul>	AD	2 (CDE et CEDEF)	Au moins quatre conventions	???	National	
<b>1.2.3</b>	Extrant 3 Les institutions judiciaires disposent des outils et compétences requises pour la protection des droits humains et une justice de qualité (PNUD)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪Pourcentage de cas soulevés devant la justice et résolus en vertu de la loi contre l'esclavage dans zones ciblées (PNUD)</li> </ul>	0	-	Au moins 30%	Rapport d'étude spécifique	Hodh el Garbi, Hodh El Chargui	Résistances du système judiciaire formel.
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪Nombre et % de cas résolus par nouveaux mécanismes de résolution de conflits dans zones ciblées (PNUD)</li> </ul>	N/A	-	A déterminer	Registre des mouslihs, rapport du PC Prévention de Conflits	Hodh el Garbi, Hodh El Chargui	Résistances du système judiciaire formel.

		▪% magistrats et auxiliaires de la justice formés sur les 3 lois-clés (OPPPE) (UNICEF, UNFPA, PNUD)	AD (OPPPE)	-	80%	Rapports de formation des magistrats et auxiliaires de la justice	National	
		▪% de cas soulevés devant la justice traités dans les délais requis par la loi (UNICEF, UNFPA, PNUD)	AD	AD	AD	Rapport d'étude spécifique (UNICEF, UNFPA, PNUD)	National	
<b>1.2.4</b>	Extrant 4 Les objectifs du CSLP 2011-2015 se basent sur un consensus des principaux acteurs nationaux du développement	▪Pourcentage d'acteurs non étatiques et décentralisés participant	ND	ND (à fixer si situation de référence obtenue)	ND (à fixer si situation de référence obtenue)	A déterminer	N/A	
		▪% de conformité du CSLP, CDMT et UNDAF avec Approche Basée sur les Droits de l'Homme selon checklist (UNICEF, UNFPA)	ND	NA	100%	A déterminer	National	
<b>1.2.5</b>	Extrant 5 Les institutions démocratiques sont renforcées (PNUD)	▪Délai de disponibilité des Comptes Rendus des séances et des commissions parlementaires (PNUD)	Pas de disponibilité, ou des mois	-	<10 jours	Evaluation à mi-parcours GPPS	N/A	
		▪ Moyenne du nombre d'amendements apportés par projet de loi (PNUD)	15 (estimation 2008)	-	15<	Evaluation à mi-parcours GPPS	N/A	
		▪ Nombre de supports communicatifs du Parlement élaborés (PNUD)	1 (site web Assemblée National)	1 (site web sénat)	3 (radio, brochures, journées portes ouvertes)	SPR	N/A	
		▪ % de parlementaires formés sur l'approche droit (UNICEF,	ND	AD	100%	Rapport de formation des parlementaires	N/A	

		UNFPA)						
1.3	Effet Programme III: Le cadre politique et administratif est en place pour la réduction des disparités régionales et sociales, contribuant à la réduction de la pauvreté	▪Taux d'allocation des ressources budgétaires et de l'APD aux services sociaux essentiels (UNICEF)	Budget: 12% APD: 16,9% (moyenne 2001-2006)	Etat: 13,5% APD: 17,2%	Etat: 15% APD:18%	Rapport étude SSE	N/A	<b>RISQUES :</b> Aggravation du contexte socio-économique  <b>HYPOTHESES :</b> Mobilisation effective des ressources budgétaires
		▪Pourcentage du budget Etat alloué aux services déconcentrés (UNICEF)	ND	-	A déterminer	Rapport étude SSE	N/A	
		▪Pourcentage du budget Etat alloué aux communes (PNUD)	1,75% 2,7 milliards UM (2007)	-	1,95% 3 milliards UM (sur base de budget = 154 milliards UM)	Rapport étude SSE	N/A	
1.3.1	Extrait 1 Les politiques et stratégies nationales de développement reflètent un ciblage effectif des groupes et zones les plus vulnérables et soutiennent une croissance durable favorable aux pauvres (UNICEF, UNFPA, PNUD)	▪ Nombre d'études et enquêtes sur les disparités sociales et régionales réalisées et distribuées (UNICEF, PNUD)	0	+2 UNICEF, + 1 PNUD <sup>5</sup>	+1 UNICEF, +2 PNUD	SPR	N/A	
		▪ Nombre de programmes et politiques nationales élaborés sur la base des études sur les disparités (UNICEF)	1	+1	+ 2	SPR	N/A	
1.3.2	Extrait 2 Les politiques et stratégies nationales de développement	▪Stratégie de développement de long terme adoptée (PNUD)	Pas de stratégie (2008)	-	Vision 2030 formulée et adoptée	SPR	N/A	

<sup>5</sup> Etude sur disparités du PC Prévention de Conflits

	prennent en considération une vision prospective, et une approche de prévention et de réponse aux urgences (PNUD)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mécanisme d'alerte pour les catastrophes naturelles mis en place (PNUD)</li> </ul>	Pas de mécanisme (2008)	Plan National de Gestion et Réduction des Catastrophes adopté	Textes législatifs relatifs au dispositif de coordination de la GRC adoptés	SPR	N/A	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mécanisme de concertation pour la prévention de conflits en place (PNUD)</li> </ul>	Absence de mécanismes de prévention	-	Mécanisme en place (2011)	Rapport annuel du PC Prévention de Conflits	N/A	
<b>1.3.3</b>	Extrant 3 Le processus de programmation et de contrôle budgétaires est renforcé pour une meilleure allocation des ressources nationales et de l'APD aux populations pauvres et vulnérables (UNICEF)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence de critères objectifs d'allocation des ressources en faveur des plus démunis (UNICEF)</li> </ul>	Pas de critères connus	Concertation et discussions	Critères existants, adoptés et diffusés	SPR	N/A	
<b>1.3.4</b>	Extrant 4 Les processus de décentralisation et de déconcentration sont approfondis (PNUD)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stratégie nationale de décentralisation adoptée (PNUD, UNICEF)</li> <li>▪ Stratégie nationale d'aménagement du territoire adoptée (PNUD)</li> </ul>	Pas de stratégie (2008)		Stratégie formulée et adoptée	SPR	N/A	
			Pas de stratégie (2008)		Stratégie formulée et adoptée	SPR	N/A	

Dernière mise à jour : avril 2009

**AXE 2 UNDAF 2009-2010**

	Niveau	Indicateurs	Situation de référence	Cibles		Moyens de vérification	Centrage géographique	Risques et hypothèses
				2009	2010			
2	<b>Résultat stratégique:</b> <i>D'ici 2010, l'accès des groupes pauvres et vulnérables à des emplois et revenus décents est amélioré sur la base d'une croissance inclusive et non discriminatoire.</i>	▪Taux de croissance économique	4,1% (2006)	-	5,8% (hors pétrole)	ONS, MEF	N/A	<p><b>Hypothèses :</b> Engagement continu du gouvernement et des PTFs dans les priorités définies ; Les populations ciblées participent et adhèrent aux objectifs</p> <p><b>RISQUES :</b> Difficultés de coordination et gestion entre et au sein des différentes structures du gouvernement, Changements dans les priorités nationales, Ressources nécessaires non mobilisées et/ou retard dans la mobilisation des ressources</p>
		▪Ratio des dépenses des ménages du quintile le plus pauvre par rapport à celles du quintile le plus riche	25% (2004)	-	>30%	EPCV	N/A	
		▪ Indice de Développement Humain	137ème/177 (2008)	-	< 137ème/177	Rapport sur Développement Humain 2010	N/A	
		▪Taux de chômage	32,5% (2004)	-	< 25%	Enquête Emploi	N/A	
2.1	<b>Effet Programme I:</b> <b>Les groupes vulnérables bénéficient d'un meilleur</b>	▪Proportion des femmes parmi les chômeurs	66% (2004)	-	<60%	Enquête emploi	N/A	<b>HYPOTHESES :</b> Stratégie nationale

	accès à des emplois et revenus décents	▪Proportion des jeunes de moins de 30 ans (H/F) parmi les chômeurs	ND Existe seulement taux de chômage pour la tranche d'âge de 15 à 24 ans: 70% (femmes) et 50% (hommes)	A déterminer si situation de référence obtenue	A déterminer si situation de référence obtenue	Enquête emploi	N/A	d'emploi Etablissement et généralisation des structures impliquées dans la promotion de l'emploi  <b>RISQUES :</b> Structures de formation professionnelles faisant défaut
		▪Taux de pauvreté parmi les habitants des Adwaba	Très grande majorité vivant sous le seuil de pauvreté	-	<60% (2011)	EPCV	Hodh El Garbi, Hodh El Chargui,	Structures de micro-crédit absentes ou défaillantes
		▪% de rapatriés en dessous du seuil de pauvreté (HCR)	100%	0%	-	SIR	Sites des rapatriés	Faible attention accordée a la jeunesse (manque d'information, pas de structures récréatives, etc.)  Volonté des acteurs  Inexistence d'infrastructures
2.1.1	Extrant 1 Les mécanismes de gestion et de pilotage des problématiques d'emploi et de revenus sont renforcés (PNUD)	▪Existence d'une vision stratégique de l'emploi dans nouveau CSLP (PNUD)	Stratégie mise à jour en 2007 non appliquée	-	Vision stratégique de l'emploi définie et intégrée au CSLP 2011-2015	CSLP	N/A	

2.1.2	Extrant 2 Les opportunités de formation, de création d'emplois et de revenus sont développées au profit des populations pauvres en milieu rural et périurbain (PNUD)	▪Existence d'une carte de potentialités pour l'emploi (PNUD)	Potentialités d'emplois au niveau régional mal connues	-	Carte élaborée	Rapport PNUD	N/A	
		▪Nombre de ménages ayant développé des AGR fonctionnelles (PNUD)	N/A	2000 <sup>6</sup>	4500 <sup>7</sup>	A déterminer	Gorgol, Guidimakha et Assaba, + Dar Naïm	
2.1.3	Extrant 3 La réinsertion des rapatriés et les populations des Adwaba sont appuyées (PAM, HCR, PNUD)	▪% de rapatriés vivant dans des demeures adéquates (HCR)	86%	100%	Opération de rapatriement finit en 2009	SIR	Sites des rapatriés <sup>8</sup>	
		▪% de familles rapatriées ayant des latrines (HCR)	3%	100%	Opération de rapatriement finit en 2009	SIR	Sites des rapatriés	
		▪% de familles rapatriées avec approvisionnement amélioré en eau à un niveau adéquat de service (HCR)	78%	100%	Opération de rapatriement finit en 2009	SIR	Sites des rapatriés	

<sup>6</sup> Par l'utilisation des plateformes multifonctionnelles dans le Gorgol, Guidimakha et Assaba

<sup>7</sup> Par l'utilisation des plateformes multifonctionnelles dans le Gorgol, Guidimakha et Assaba ainsi que via l'agriculture périurbaine à Dar Naïm

<sup>8</sup> Communes de Rosso, Rkiz, Boghé, Bababé, Aleg, Ould Birom

		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre et % des ménages de rapatriés bénéficiaires des distributions des denrées alimentaires (PAM)</li> </ul>	1188 ménages 4670 personnes 100% (novembre 2008)	2250 ménages 9000 personnes 59%	Opération de rapatriement finit en 2009	SPR	Sites des rapatriés	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ % de ménages des Adwabas ayant développé des AGR fonctionnelles (PNUD)</li> </ul>	ND	-	50% (2011)	Rapport annuel du PC Prévention de Conflits	Hodh el Garbi, Hodh El Chargui	Difficultés de pérennisation des AGRs
2.1.4	Extrant 4 Les capacités des entreprises et institutions en matière de qualité pour la promotion des exportations sont renforcées dans les secteurs à haute intensité de main-d'œuvre (pêche et autres secteurs agrolimentaires) ONUDI	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence d'un dispositif d'appui à l'ingénierie de la formation en faveur des entreprises industrielles et des centres de formation en place. (ONUDI)</li> </ul>	Dispositif non existant	ND	Dispositif mis en place	AD	N/A	
2.2	<b>Effet Programme II: Des politiques et stratégies d'accès aux droits sont mises en œuvre et assurent la protection et la participation des groupes vulnérables</b>	Taux de prévalence MGF et femmes excisées (UNFPA)	72.2%	-	72.2%	MICS 2010	National	<b>HYPOTHESE :</b> Engagement du Gouvernement de mettre en œuvre une politique d'accès aux droits  <b>RISQUE :</b> Insuffisance dans les capacités des institutions nationales de mettre en œuvre les politiques et
		Taux de prévalence filles excisées (UNFPA)	65.8%	-	65.8%	MICS 2010	National	
		Nombre et % des personnes sensibilisées et favorables à l'abandon des	0%	-	70%	Rapport partenaires MGF	Régions à haute prévalence : Gorgol, Assaba, Brakna, Hodh Charghy, Hodh Gharby, Tagant, Guidimaka	

		MGF (UNFPA)						stratégies d'accès aux droits
		% de femmes et d'enfants victimes identifiées ayant accès au système de justice spécialisé (UNFPA)	30% (2009)	50 %	80%	Base de données AMSME et Brigade des Mineurs	Nouakchott	
2.2.1	Extrant 1 La participation des groupes spécifiques (rapatriés et habitants des Adwabas) au processus de décision au niveau local est promue (HCR, PAM)	▪Nombre et pourcentage de rapatriés jouant des rôles décisionnels au sein des comités de gestion des microprojets (PAM)	0% (2008)	250 1,6%	-	SPR	Sites des rapatriés	
		▪Nombre de mécanismes fonctionnels de prévention de conflits mis en place et % de femmes y représentées (PNUD)	0 <10%	-	2 (2011) >40% (2011)	Rapport annuel du PC Prévention de Conflits	Hodh el Garbi, Hodh El Chargui	Resistances socioculturelles
		▪% de femmes membres dans les comités de représentation communautaire des rapatriés (HCR)	34%	50%	-	SIR	Sites des rapatriés	

2.2.2	Extrait 2 Les dispositifs de prévention des violences et discriminations contre les femmes et les enfants et de prise en charge des victimes sont renforcés (UNICEF, UNFPA)	▪Nombre de lois, politiques et stratégies de promotion et de défense des droits de l'homme et des groupes spécifiques adoptées (UNICEF, UNFPA)	5 <sup>9</sup>	8 +3 (UNICEF) <sup>10</sup>	13 + 2 (UNFPA) <sup>11</sup> + 3 (UNICEF) <sup>12</sup>	Documents	National	
		▪Nombres des centres de prise en charge des victimes de VBG (UNFPA)	1	2	4	Rapports des partenaires	AD	
2.2.3	Extrait 3 L'habilitation et la participation des jeunes à la gouvernance locale et à la prévention du VIH/SIDA renforcés	▪Nombre de réseaux de jeunes mettant en œuvre leurs plans d'action annuels à hauteur de 60% (UNICEF)	7	7	17	Rapports des partenaires	Guidimagha, Nouadhibou, Brakna, Trarza, 2 Hodhs	
		▪Nombre de centres d'écoute et de conseil aux jeunes offrant des services SR et VIH aux adolescents et jeunes (UNFPA)	5	5	10	Rapports des partenaires Et/Ou EDSM	Nouakchott, Assaba, Gorgol, Nouadhibou	
2.3	<b>Effet Programme III: La sécurité alimentaire est assurée pour les populations</b>	▪Rendement des cultures vivrières (FAO)	Riz: 4,2t/ha Autres céréales:	-	Riz : 9t/ha Autres céréales :	EMEA	A renseigner	<b>HYPOTHESES :</b> Mise en œuvre effective d'une

<sup>9</sup> OPPPE, CSP, SMGF, SOEV, LPPPPH

<sup>10</sup> 1 décret sur les mesures alternatives, 1 décret sur l'assistance juridique, la SPE

<sup>11</sup> Stratégies nationales sur le Genre et la Santé de la Reproduction

<sup>12</sup> Décret sur la Kafala, les VS et Pires formes de travail des enfants

	<b>vulnérables</b>		0,5t/ha (2008)		0,8t/ha			stratégie alimentaire nationale
		▪% de la population en situation d'insécurité alimentaire (PAM)	23% ruraux (mars 2008)	20%	18 %	ESAM	Zone agro pastorales	Réforme agraire est mise en œuvre pour renforcer l'accès des groupes démunis à la terre
		▪% des dépenses que les ménages accordent à l'alimentation (PAM)	62% (mars 2008)	<58%	< 55%	ESAM	Zones agro pastorales	<b>RISQUES :</b> Catastrophes naturelles
		▪% annuel d'importations de produits alimentaires (surtout des céréales) PAM	70 % (2008)	<68%	65%	Rapport OSA	N/A	Hausse considérable des prix
<b>2.3.1</b>	Extrant 1 Les capacités de production agricole et pastorale dans les zones vulnérables sont améliorées (FAO, PAM)	▪ Superficie agricole nouvellement aménagée et réhabilitée (FAO)	-	-	Riz : 150 ha Céréales : 300 ha	Rapports partenaires	Gorgol	
		▪ Nombre de ménages d'agriculteurs et éleveurs appuyés (FAO)	15000 (2008)	-	25 000	Rapports partenaire	Zones agropastorales	
		▪ Nombre de SAVS convertis en coopératives, fonctionnels et régulièrement approvisionnés (PAM)	40 SAVS (Sept 2008)	1000 SAVS	3500 SAVS	Rapports partenaires	A renseigner	

2.3.2	Extrant 2 Les mécanismes d'accès des populations vulnérables aux produits alimentaires sont renforcés (PAM)	▪% de denrées alimentaires distribuées par rapport aux prévisions (PAM)	60% (novembre 2008)	70%	80%	SITREP	Zones agro pastorales	
		▪% des bénéficiaires atteints lors des distributions des denrées alimentaires par rapport aux prévisions (PAM)	70% (novembre 2008)	80%	100%	Rapports partenaires SITREP	Zones agro pastorales	
2.3.3	Extrant 3 Les mécanismes d'analyse, de suivi et de prévention de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont mis en place et fonctionnels (PAM)	▪Nombre d'enquêtes sur la sécurité alimentaire entièrement conduites et financées par le Gouvernement (PAM)	0	1	1	Rapports ESAM	National	
2.4	<b>Effet Programme IV: Les conditions de vie économiques et sociales des groupes pauvres et vulnérables sont améliorées dans un environnement d'accès croissant aux ressources naturelles et de leur gestion durable.</b>	▪% d'amélioration des revenus tirés de la valorisation et commercialisation des sous-produits forestiers et maraîchers (PNUD - MDG-F environnement)	ND	Non précisé	Non précisé	Rapport MDGF Environnement	Trarza, Inchiri, Dakhlet Nouadhibou	<b>HYPOTHESES :</b> Appropriation des programmes par le gouvernement et bonne coordination des interventions  <b>RISQUES :</b> L'incidence d'une catastrophe naturelle  Faiblesses des capacités de
		▪Nombre de ménages sédentaires pendant la période de soudure (PAM)	A renseigner en fin 2009	-	A définir en fin 2009	Enquête post-distribution	Zones agropastorales	

		▪Nombre de ménages utilisant des énergies renouvelables (PNUD)	Utilisation des énergies renouvelables très faible	2000	3000	Rapports APAUs	Gorgol, Assaba, Guidimakha, Trarza, Inchiri	réaction
2.4.1	Extrant 1 Les écosystèmes terrestres et marins (littoral, zones humides, forêts classées, gommerais, zones dégradées et ensablées) sont conservés et les revenus des communautés améliorés et diversifiés (PNUD, FAO)	▪Superficie des écosystèmes réhabilités et gérés de manière durable (FAO)	ND	300 ha (FAO)	750 ha (FAO)	Rapport annuel du PC Environnement	Trarza, Assaba, Brakna	
		▪Nombre d'aires protégées inventoriés et conservés (UNESCO, PNUD-SGP)	Deux zones humides protégées et 30 forêts classés	+ 1 aire et 2 forêts classés	+ 5 forêts classés	Rapports annuels UNESCO et Ministère de l'environnement	Trarza, Inchiri, Dakhlet Nouadhibou	
2.4.2	Extrant 2 Les mécanismes de résilience des populations vulnérables face aux effets des changements climatiques et de la dégradation des ressources naturelles sont renforcés (PAM)	▪Nombre de bénéficiaires des distributions de denrées alimentaires en période de soudure (PAM)	200 000 mi-mars 2008	160 000 mi-mars 2009	312 000	Rapports partenaires SITREP	Dépend des résultats ESAM	
2.4.3	Extrant 3 Les capacités et initiatives de gestion optimale des ressources naturelles et d'intégration de la dimension pauvreté / environnement par les communautés locales et les OSC sont améliorées	▪Nombre de Comités villageois de gestion des microprojets mis en place, formes et fonctionnels après un an (PNUD-SGP)	3	5	10	Rapports de mission du PNUD SGP, Rapport annuel du SGP, Base de données du SGP	Assaba, Trarza, Brakna	

Dernière mise à jour : avril 2009

**AXE 3 UNDAF 2009-2010**

	Niveau	Indicateurs	Situation de référence	Cibles		Moyens de vérification	Centrage géographique	Risques et hypothèses
				2009	2010			
3	<b>Résultat stratégique:</b> <i>D'Ici 2010, le droit à la survie, au développement et à la protection des populations vulnérables, particulièrement les femmes, les jeunes, et les enfants, est mieux assuré à travers un accès permanent et équitable à tous les services sociaux de base</i>	▪Taux d'achèvement T (G/F)	62.5% (61.0%/64.1%) 2007/08	-	T : 60%	Annuaire Statistique Scolaire	National	<b>Hypothèse :</b> L'accroissement du budget de l'état en faveur des secteurs sociaux
		▪Taux de mortalité infantile	77/1000 (2007)	-	65/1000	MICS/EDS	National	
		▪Taux de mortalité infanto juvénile	122/1000 (2007)		110/1000	MICS/EDS	National	
		▪Taux de mortalité maternelle	686/100000 (2007)	-	611/100 000	MICS/EDS	National	
3.1	<b>Effet Programme I:</b> <b>Les garçons et les filles, en particulier ceux handicapés et/ou issus de familles pauvres, bénéficient de conditions d'accès équitable à un enseignement préscolaire et primaire de qualité et achèvent au moins le premier cycle secondaire.</b>	▪Taux brut de scolarisation au pré scolaire Total (Garçons/Filles)	T : 5 % (MICS 2007)	-	T : 15 %	EPCV-RG	National	<b>RISQUES :</b> Faible appropriation du de l'approche « Projet d'école »  Faible transfert de ressources et responsabilisation des structures décentralisées chargées de la mise en œuvre,  Absence de pratique de la carte scolaire  <b>HYPOTHESES :</b> état alloue suffisamment de ressources au secteur
		Taux brut de scolarisation au fondamental Total (G/F)	95.4% (2007/2008)		T : 100%	Annuaire Statistique Scolaire	National	
		▪Taux de rétention au fondamental Total (Garçons/Fille)	53.2% (53.3%/53%) (2007/08)	-	50% (50%/50%)	Annuaire Statistique Scolaire	National	
		▪Taux d'achèvement T (G/F)	62.5% (61.0%/64.1%) 2007/08	-	T : 60%	Annuaire Statistique Scolaire	National	
		▪Taux de transition entre le fondamental et le secondaire T (G/F)	47.7% (50.6%/44.7%) 2007/08	-	Total: 53%	Annuaire Statistique Scolaire	National	

		▪Taux Brut Scolarisation au 1 <sup>er</sup> cycle Secondaire T (G/F)	22.6% (26.7%/23.3%) 2007/08		T : 34%	Annuaire Statistique Scolaire	National	
3.1.1	Extrant 1 Des structures de petite enfance (Mahadras, Jardin d'enfants et garderies) offrent des services de qualité et adaptés aux besoins des enfants de 3-5 ans. (UNICEF)	▪Nombre de structures opérationnelles répondant aux normes en personnel et équipement (UNICEF)	296	-	336	Base de données, Rapports de mission	A renseigner	
3.1.2	Extrant 2 Les écoles primaires et les mahadras offrent des conditions nécessaires pour une éducation de base de qualité aux enfants en âge scolaire (UNICEF)	▪Nombre d'écoles disposant du paquet éducatif essentiel (UNICEF)	407	-	507	Enquêtes scolaires, Rapports de mission	A renseigner	
		▪Nombre de Mahadras dispensant un enseignement scientifique (UNICEF)	325	-	425	Données statistiques sur les mahadras	A renseigner	
3.1.3	Extrant 3 La capacité d'accueil et les conditions d'apprentissage sont renforcées au premier cycle secondaire pour un meilleur encadrement des enfants ayant achevé le cycle primaire, notamment les filles. (UNICEF)	▪% d'enseignants formés et appliquant l'APC (UNICEF)	ND	-	30%	Rapports de missions	A renseigner	
3.1.4	Extrant 4 Les communautés et les parents sont plus conscients et favorables à la scolarisation des enfants, en particulier les filles. (UNICEF)	▪% de parents formés ayant acquis des connaissances de base en éducation parentale	ND	-	26%	Rapports d'activités périodiques des centres de ressources	A renseigner	
		▪Nombre d'APE/CGE formées	407	-	507	Enquête scolaire	A renseigner	
3.2	<b>Effet Programme II: Les femmes, les jeunes et les enfants, particulièrement ceux</b>	▪Taux d'accouchement assisté par un	61% (2007)	-	65%	MICS/EDS	National	RISQUES : la non disponibilité en qualité et en quantité

<p><b>vivant en milieu rural et périurbain, bénéficient d'un accès meilleur à des services de santé et de nutrition de qualité.</b></p>	personnel qualifié						des ressources humaines nécessaires pour la mise en oeuvre des projets
	▪Taux d'utilisation des contraceptions toute méthode	9.3% (2007)	-	11%	MICS/EDS	National	Problème de gestion et manque de coordination (PEV, Nutrition, PCIME)
	▪Taux de fréquentation des services de santé (Nombre de consultations par habitant par an)	ND	0.3	0.4	MICS/EDS	National	La non implication et adhésion des communautés bénéficiaires et de la société civile dans la gestion des projets
	▪Insuffisance pondérale modérée et sévère chez les enfants < 5 ans	29,8% (2007)	-	25%	MICS/EDS	National	Apparition de résistances aux antituberculeux
	▪Taux de létalité spécifique du paludisme chez les enfants de < de 5 ans	28% (2005)	-	15%,	Rapport PNLP	National	HYPOTHESES : La disponibilité des médicaments essentiels et les consommables
	▪Taux de TPB+ parmi les dépistes	ND		30%	Rapport PNLT	National	Renforcement de la gestion et de la coordination
							Stabilisation des prix des produits alimentaires et des médicaments
							Concrétisation de la volonté politique de faire de la mortalité maternelle une

								priorité programmatique La stratégie gouvernementale de mise à disposition des médicaments essentiels en particulier les antituberculeux et les consommables comme les MILD demeure une priorité
<b>3.2.1</b>	Extrant 1 Les structures de santé offrent des services de prévention et de prise en charge de qualité au profit des enfants de moins de 5 et des femmes en âge de procréer. (OMS, UNFPA)	▪ % structures de santé offrant un paquet minimum (USB, PS, CS et HR)	50% (estimation 2008)	-	55%	Analyse de Services Santé Reproduction	National	
		▪ Nombre de structures qui offrent les SONU	4 SOUB 13 SOUC (2005)	-	42 SOUB 20 SOUC	Enquête SONU	National	
		▪ % d'accouchements par césarienne	1 % (2005)	-	5%	Enquête SONU	National	
		▪ Taux de couverture des CPN 1 et 4	75,4% (2007) CPN4 - ND	-	77%	MICS/EDS	National	
<b>3.2.2</b>	Extrant 2 Les communautés, particulièrement les femmes et les adolescent(e)s ont accès à l'information pertinente pour favoriser les bonnes pratiques d'hygiène et de prévention des maladies (UNFPA, UNICEF)	▪ % de femmes et hommes qui peuvent citer au moins trois signes de danger liés à la grossesse, à l'accouchement et au post-partum	ND	-	50%	Enquête CAP - MICS	National	
		% d'enfants ayant reçu le SRO à domicile pendant les	30.5%		50%	MICS	National	

		épisodes de diarrhées						
3.2.3	Extrant 3 Les services de prévention et de prise en charge de qualité des malnutritions chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes et allaitantes sont accessibles à la population cible. (UNICEF, PAM)	▪ % des foyers consommant du sel iodé	24% (SMART 08)	-	50%	MICS/EDS	National	
		▪ % d'enfants <5 ans avec malnutrition aiguë sévère ayant reçu une alimentation thérapeutique	35%	-	50%	Rapport SNIS	National	
		▪ % des enfants <5 ans avec malnutrition aiguë modérée couverts par une alimentation supplémentaire (PAM)	59%	-	65%	Rapport Statistiques du PAM	National	
3.2.4	Extrant 4 Les services de prévention et de traitement des maladies hautement endémiques sont accessibles à la population. (OMS, UNICEF, Fonds Mondial)	▪ % des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes qui dorment sous Moustiquaires Imprégnées (OMS, UNICEF, Fonds Mondial)	4,1%	-	25%	Enquêtes ménages	National	
		▪ Nombre de cas de malaria pour 1000 habitants	63/1000 (estimation 2006)	-	67/1000	Rapport PNLP	National	
		▪ % de cas de tuberculose détectés sur le total des nouveaux cas estimés par année	49% (2005)	-	62%	Rapport annuel Fonds Mondial	National	
		▪ % d'enfants de 12-23 mois vaccinés contre la rougeole	76,2% (2007)	-	80%	MICS	National	

		▪ % d'enfants de moins d'un an ayant reçu les vaccins P/PENTA 3	ND		80%	MICS	National	
		▪ % femmes en âge de procréer ayant reçu au moins deux doses de VAT	53%		80%	MICS	National	
3.3	Effet Programme III: La situation de l'épidémie du VIH/SIDA est mieux connue, son impact sur les personnes infectées et affectées est réduit et la séroprévalence est stabilisée à moins de 1%	▪ Prévalence du VIH/SIDA chez les femmes enceintes	0,61% (Rapport annuel SENLS 2007)	-	<1%	Enquête sentinelle	Sites sentinelles	<b>RISQUES</b> : la non disponibilité en qualité et en quantité des ressources nécessaires pour la mise en oeuvre des projets  Méconnaissance de la séroprévalence nationale du VIH  Relâchement dans la sensibilisation et initiatives en matière de prévention du VIH et SIDA  La non implication et adhésion des communautés bénéficiaires et de la société civile dans la gestion des projets  <b>HYPOTHESES</b> : Maintien de la gratuité des médicaments essentiels en particulier les ARV et les consommables
		▪% de jeunes (15 à 24 ans) qui ont une connaissance exhaustive de la prévention du VIH/SIDA	4,8% (MICS 2007)	-	13%	Enquête CAP	National	

								<p>Mise en œuvre des politiques d'approvisionnement en eau et assainissement</p> <p>Mise à l'échelle de la PTME</p> <p>Décentralisation CTA est mise en oeuvre</p>
3.3.1	Extrant 1 Les programmes sectoriels et le SENLS sont appuyés pour mieux connaître l'épidémie et gérer la réponse nationale (ONUSIDA)	▪ Nombre de revues	0	-	2	Rapport de revues	N/A	
		▪ Nombre d'enquêtes menées	3	-	3	Rapport d'enquêtes		
		▪ Nombre de structures de coordination fonctionnelles	18	-	24	Rapport d'activités des programmes sectoriels et de la coordination nationale (SENLS)	N/A	
3.3.2	Extrant 2 Les services de dépistage, d'orientation et de suivi des femmes enceintes pour la PTME sont intégrés dans les centres de santé (UNICEF)	▪ Nombre de structures de santé ayant intégrées la PTME dans le paquet d'activités	15	-	25	Rapport PNSR/SENLS	National	
		▪ % de femmes enceintes séropositives enrôlées dans le programme PTME : dépistage, traitement pour la FE et le NN, accouchement,	3,5%	-	15%	Rapport PNSR/SENLS	National	

		alimentation du NN et CP au Cotrimoxazole						
3.3.3	Extrant 3 Les personnes (adultes, enfants et femmes enceintes) infectées par le VIH/SIDA ont accès aux ARV et autres soins médicaux, nutritionnels et psycho sociaux (UNICEF, ONUSIDA)	▪Nombre des malades mis sous ARV (ONUSIDA)	1000	-	2000	Rapport structures de prise en charge	National	
		▪Nombre d'enfants infectés mis sous ARV (ONUSIDA)	29	-	60	Rapport structures de prise en charge	National	
3.3.4	Extrant 4 Les PVVIH, les orphelins, les veuves et les familles affectées par le VIH/SIDA sont identifiés, protégés et bénéficient de soutien socio économique. (ONUSIDA)	▪% des personnes infectées bénéficiant d'appui socio-économique (ONUSIDA)	10%	-	15%	Rapport structures de prise en charge	A renseigner	
		▪Nombre des OEV bénéficiant d'un soutien externe (ONUSIDA)	400	-	500	Rapport SENLS	A renseigner	
3.3.5	Extrant 5 Les jeunes et les femmes ont les connaissances et les compétences nécessaires pour adopter les comportements sans risques en matière de VIH/SIDA et utilisent les services de conseil dépistage. (UNFPA, UNICEF, ONUSIDA)	▪ Nombre de structures de santé offrant des services de conseil et dépistage (UNFPA, ONUSIDA)	9	-	24	Rapport d'activité UDAG	A renseigner	
		▪ Nombre de personnes dépistées et connaissent leur statut sérologique	9073	-	11000	Rapport d'activité UDAG	A renseigner	
		▪ Nombre de préservatifs distribués (UNFPA)	1519307	-	2000000	Rapport SENLS	A renseigner	
3.4	<b>Effet Programme IV: Les enfants et les femmes victimes des violences, d'exploitation, de discrimination et d'abus sont identifiés et bénéficient d'une prise en charge adéquate</b>	▪Taux d'enregistrement des naissances (UNICEF)	55,49% (2007)	55,49%	60%	Indicateur a mettre a jour avec prochain MICS	National	<b>RISQUES :</b> Manque de ressources humaines et financières
		▪Taux du travail des enfants 0-14 ans	16,4% (2007)	16,4%	15%	Indicateur a mettre a jour	National	

	<b>spécifique au même titre que les autres dans les services sociaux de base.</b>	(UNICEF)				avec prochain MICS		Manque d'appropriation et d'engagement des partenaires  Poids de la tradition sur certaines pratiques  Manque de politiques spécifiques de Prise en Charge des groupes vulnérables
		Nombre de systèmes de protection régionale opérationnels (UNICEF)	0	0	6	Rapport du MASEF sur la mise en place de protection	Central et regional	
<b>3.4.1</b>	Extrant 1 Les vulnérabilités des enfants sont identifiées et répertoriés. (UNICEF)	% d'indicateurs de protection renseignés (UNICEF)	54%	54%	70%	SPR  Rapport annuel indicateurs de protection	National	
<b>3.4.2</b>	Extrant 2 Les services spécialisés dans les domaines de la santé, l'éducation et de protection sont renforcés et accessibles pour tous les enfants vulnérables (UNICEF)	Nombre de structures fonctionnelles de prise en charge d'enfants victimes de VEDAN (UNICEF)	6 (BM, CPISE, AMSM, AEDM, ESPOIR ET VIE, AFCM)	6	9 (cellules de BM à Nouadhibou, Rosso et Kiffa)	Rapports partenaires DE, DPJ et ONG	Nouakchott-Nouadhibou-Rosso et kiffa	
		Nombre d'enfants victimes identifiés ayant bénéficié d'au moins un service de PEC	2500	2500	7000	Rapports partenaires	Central et régional	
		Nombre de familles vulnérables identifiées ayant bénéficié d'assistance sociale ou d'un service de base	0	0	3000	Rapports partenaires	Central et régional	

3.4.3	Extrant 3 Les services spécialisés sont renforcés et accessibles pour toutes les femmes victimes des violences (UNFPA)	Nombre de structures fonctionnelles de prise en charge de femmes victimes de violence (UNFPA, UNICEF)	2	2	4	Rapport de visites de terrain Rapport des ONG et de la BM	Central et au niveau de 3 régions	
3.5	<b>Effet Programme V: Les communautés vulnérables bénéficient d'un meilleur accès à l'eau potable, conditions d'hygiène/assainissement.</b>	Prévalences de la diarrhée chez les enfants <5 ans, Total (Rural/Urban)	21.9% (22.7%/20.3%) (2007)	-	Total <18%	MICS	National	
		▪% des ménages utilisant des installations sanitaires améliorées, Total (Rural/Urban)	38.0% (13.1% /67.8%) 2007)	-	20%/70%	MICS	National	
		▪% des ménages utilisant des sources améliorées d'eau de boissons, Total (Rural/Urban) *	50.5% (52.0%/48.6%) (2007)	-	Total 55%	MICS	National	
3.5.1	Extrant 1 Les ménages vivant en milieu périurbain et rural ont accès à des systèmes de sécurisation hygiénique de distribution et de stockage de l'eau de boisson de meilleure qualité. (UNICEF, PNUD, OMS)	▪Nombre de localités disposant d'un système d'adduction d'eau potable (UNICEF)	-	12	19	Rapports d'activités	Trarza	
		Nombre de localités disposant d'une couverture totale d'assainissement (UNICEF)	0	24	72	Evaluation externe, Rapports d'activités	National	
		Nombre de localités couvertes par les activités de sensibilisation sur les 3 messages WASH (UNICEF)	0	350	700	Rapports d'activités	national	
		▪ Nombre de centres	ND	6	-	Rapport PC	A renseigner	

		de santé en mesure de contrôler la qualité de l'eau (OMS)				Environnement		
--	--	---	--	--	--	---------------	--	--

Dernière mise à jour : avril 2009

## Annexe 3. Calendrier de S&E



Axe UNDAF	Type	Titre	Institution concernée	Personne de contact	Période de mise en œuvre									
					2009				2010					
					Trimestre				Trimestre					
					1	2	3	4	1	2	3	4		
AXE 1: D'ici 2010, la bonne gouvernance, la démocratie et l'Etat de droit sont promus et renforcés dans la perspective du développement social et économique durable	Enquêtes par sondage	Enquête sur la qualité du service public	PNUD	Chargé de programme modernisation de l'administration									X	
		Enquête de perception sur la corruption	PNUD	Chargé de programme Gouvernance	X	X								
		EPCV	ONS	Chargé de programme Lutte contre la Pauvreté	X	X								X
	Etudes/recherches	Inventaire des procédures de l'administration	PNUD	Chargé de programme modernisation de l'administration	X									
		Etude sur le financement des SSE	UNICEF	Chargé S E										X
		Audits organisationnels	PNUD	Chargé de programme modernisation de l'administration	X									
		Etude sur les disparités d'accès aux ressources et services de base	PNUD	Chargé de programme Gouvernance		X								
		Etudes sur la protection sociale et la pauvreté par les privations	UNICEF	Chargé S E	X	X	X	X						
		Etude de faisabilité d'un Fonds National de Développement de l'Enfance tiré des ressources des industries extractives	UNICEF	Chargé S E					X	X	X			
		Etude sur l'interaction entre la tribu et l'Etat	PNUD	Chargé de programme Gouvernance		X								
		Evaluation environnementale stratégique secteurs agriculture/élevage et hydraulique	PNUD	Chargé de programme Environnement		X								
		Rapport national sur l'état de l'environnement	PNUD	Chargé de programme Environnement	X									
		Etude du profil chimique de la Mauritanie	PNUD	Chargé de programme Environnement					X					
		Etude sur l'état des lieux sur la législation et les mécanismes non réglementaires concernant les produits chimiques	PNUD	Chargé de programme Environnement						X				

		Diagnostic sur les ressources en eau	PNUD	Chargé de programme Environnement			x							
		Evaluation environnementale stratégique sur les effluents liquides et solides hospitaliers, ménagers, et industriels	PNUD	Chargé de programme Environnement					x					
		3 Etudes et analyses des liens entre Pauvreté et Environnement	PNUD	Chargé de programme Environnement		x	x							
		Etat des lieux de la situation en matière de données et informations statistiques	UNICEF	Chargé S E				x	x					
		Etat des lieux des politiques existantes et leur conformité au CSLP et OMD	UNICEF	Chargé S E		x	x	x						
		Etat des lieux sur la base des archives et dossiers de justice	UNICEF	Chargé S E				x	x					
		Etude et diagnostic du secteur de la culture en rapport avec le développement et la réalisation des OMD	UNESCO	Point focal UNESCO				x	x	x				
		Examen et diagnostic résultats des délibérations de justice	UNICEF	Chargé S E							x	x		
		Etude diagnostic sur capacités évaluatives	UNICEF, PNUD, UNFPA, PAM	Chargé coordination	x	x								
		Evaluation environnementale stratégique secteur santé	PNUD	Chargé de programme Environnement	x									
	Evaluations	Analyse des interventions du PNUD en matière de prévention de crises et dialogue politique	PNUD	Chargé de programme Gouvernance	x									
		Analyse des interventions du PNUD en appui à une croissance favorable aux pauvres	PNUD	Chargé de programme Lutte contre la Pauvreté		x								
		Evaluation finale du PACA (Programme d'appui aux communes de l'Assaba)	PNUD	Chargé de programme FENU		x								
		Evaluation à mi-parcours "amélioration des services publics"	PNUD	Chargé de programme modernisation de l'administration				x						
		Evaluation à mi-parcours Programme d'Appui au Parlement	PNUD	Chargé de programme Gouvernance										
		Evaluation finale projet "articulation pauvreté-environnement"	PNUD	Chargé de programme Environnement					x					
	Rapports/revues	Rapport CDE Mauritanie et feedback du Comité pour la CDE a Genève	MASEF/ONG			x								
	Enquêtes par sondage	EMEA 2009	MDR		x	x	x	x	x					
		EMEA 2010	MDR						x	x	x	x		
ESAM		PAM	Chargé VAM		x		x		x			x		
Enquête post-distribution		PAM	Chargé VAM			x	x				x	x		

<b>AXE 3: D'Ici 2010, le droit à la survie, au développement et à la protection des populations vulnérables, particulièrement les femmes, les jeunes, et les enfants, est mieux assuré à travers un accès permanent et équitable à tous les services sociaux de base</b>		Enquête sur l'emploi	PNUD	Chargé de programme Lutte contre la Pauvreté			x	x	x				
	<b>Etudes/recherches</b>		Etude nationale sur les survivances de l'esclavage	PNUD	Chargé de programme Gouvernance		x						
			Etude nationale sur la traite des enfants, pires formes de travail des enfants et séquelles de l'esclavage	UNICEF	Chargé S E	x	x	x					
			Etude sur production alimentaire à petite échelle	FAO	Chargé Programme	x							
	<b>Evaluations</b>		Rapport d'évaluation SAVS	PAM	Chargé S E				x				x
			Analyse des interventions du PNUD en appui à la protection de l'environnement	PNUD	Chargé de programme Environnement	x							
			Evaluation conjointe à mi parcours projet MDG-F "environnement"	PNUD, PNUE, UNICEF, FAO, UNESCO, PAM, OMS								x	x
			Evaluation conjointe à mi parcours projet MDG-F "culture et développement"	PNUD, UNFPA, UNESCO								x	x
	<b>Rapports/revues</b>		Rapport OSA	OSA						x			
			Rapport annuel sur les indicateurs de protection	UNICEF	Chargé S E		x			x			
			Rapports coordinations régionales de la jeunesse	MCJS					x				
			Bluebook	PAM	Chargé S E		x		x		x		x
	<b>Enquêtes par sondage</b>		Enquête Soins Obstétricaux d'Urgence	UNFPA	Chargé S E			x					
			Enquête analyse situationnelle des services de santé de la reproduction	UNFPA	Chargé S E			x					
			MICS 4/EDS 2	UNICEF	Chargé S E			x	x	x	x	x	
			Enquête scolaire	UNICEF	Chargé S E		x	x	x				
		Enquête de séroprévalence du VIH/SIDA	UNICEF	Chargé S E					x	x	x	x	
		Enquête biannuelle sur l'état nutritionnel des enfants	UNICEF	Chargé S E		x		x		x		x	
	Enquête CAP sur l'exposition aux médias	UNICEF	Chargé S E	x	x	x							
	Enquête CAP sur la sexualité des adolescents et des jeunes	UNICEF	Chargé S E					x	x				
	Tests de connaissances en Maths et EPS dans les mahadras	UNICEF	Chargé S E	x	x			x	x				

		Etude CAP sur les préjugés sociaux, les discriminations et la citoyenneté	UNICEF	Chargé S E	x								
Etudes/recherches		Collecte des données Statistiques sur les mahadras	UNICEF	Chargé S E		x	x			x	x		
		Etude socio-économique et technique sur le WASH au Trarza				x	x	x					
Evaluations		Evaluation des besoins pour la lutte contre le paludisme 2009-2011	PNUD (Fonds Mondial)	Chargé Programme Fonds Mondial	x								
		Evaluation de la subvention Round 2 du Fonds Mondial(2004-2009)	PNUD (Fonds Mondial)	Chargé Programme Fonds Mondial				x					
		Evaluation du Programme WASH – PIR Brakna	UNICEF	Chargé S E				x		x	x		
		Evaluation des programmes MGF (Tostan, Espagne)	UNICEF	Chargé S E				x	x	x			
Rapports/revues		Revues annuelles de mise en œuvre des plans d'actions des alliances et des MRE/MNE	UNICEF	Chargé S E				x					x
		Revue annuelle du PNDSE	?	?				x					x
		Revue annuelle du POAS	?	?				x					x
		Revue du PIR	UNICEF	Chargé S E			x						
		Annuaire statistiques scolaires	MEN				x						
		Rapports d'activités périodiques des centres de ressources	MEN					x					
		Rapports sur l'Etat Civil	ONEC			x							
		Annuaire Statistiques Sanitaires	MS					x					
		Rapport du SENSL	SENL			x							

Dernière mis à jour : avril 2009

## Annexe 4. Tableau des Ressources par Agence et par Effet Programme



	BIT		FAO		IFAD		OMS		ONUDI		PAM		UNDP		UNEP		UNESCO		UNFPA		UNHCR		UNICEF		Total par effet Programme	
	DISP	MOB	DISP	MOB	DISP	MOB	DISP	MOB	DISP	MOB	DISP	MOB	DISP	MOB	DISP	MOB	DISP	MOB	DISP	MOB	DISP	MOB	DISP	MOB		
Effet 1 de l'UNDAF :D'ici 2010, la bonne gouvernance, la démocratie et l'Etat de droit sont promus et renforcés dans la perspective du développement social et économique durable.	<b>Effet Programme I</b> L'efficacité et l'efficience des institutions publiques centrales, décentralisées et déconcentrées sont améliorées																									
	\$135 000	\$200 000									\$200 000	\$2 700 000	\$1 000 000			\$149 000		\$400 000	\$200 000			\$500 000	\$400 000	\$5 884 000		
	<b>Effet Programme II</b> Les droits des populations, notamment les plus vulnérables, sont mieux connus et protégés dans un environnement de bonne gouvernance et de dialogue social.																									
\$250 000											\$1 400 000	\$2 500 000			\$17 000		\$600 000	\$500 000	\$116 000	\$116 000	\$100 000	\$300 000	\$5 899 000			
<b>Effet Programme III</b> Le cadre politique et administratif est en place pour la réduction des disparités régionales et sociales, contribuant à la réduction de la pauvreté																										
											\$500 000	\$1 000 000					\$600 000	\$6 000 000	\$10 000	\$221 000	\$320 000	\$200 000	\$8 851 000			
D'ici 2010, l'accès des groupes pauvres et vulnérables à des emplois et revenus décents est amélioré sur la base d'une croissance inclusive et	<b>Effet Programme 1 :</b> Les groupes vulnérables bénéficient d'un meilleur accès à des emplois et revenus décents																									
	\$50 000	\$1 491 500							\$1 000 000			\$1 592 000				\$3 755 000		\$2 552 000						\$10 440 500		
<b>Effet Programme 2 :</b> Des politiques et stratégies d'accès aux droits sont mises en œuvre et assurent la protection et la participation des groupes vulnérables																										
																	\$600 000	\$500 000	\$578 000	\$1 338 000				\$3 016 000		

	BIT	FAO	IFAD	OMS	ONUDI	PAM	UNDP	UNEP	UNESCO	UNFPA	UNHCR	UNICEF	
		\$504 971	\$12 000 000			\$15 300 000							\$27 804 971
		\$960 000	\$6 783 000	\$4 000 000		\$3 200 000		\$292 000					\$15 235 000
Effet 3 de l'UNDAF D'Ici 2010, le droit à la survie, au développement et à la protection des populations vulnérables, particulièrement les femmes, les jeunes, et les enfants, est mieux assuré à travers un accès permanent et équitable à tous les services sociaux de base						\$19 400 000				\$400 000	\$200 000		\$23 648 000
				\$395 000		\$8 000 000				\$600 000	\$1 000 000	\$12 000	\$22 812 268
				\$469 000		\$480 000			\$56 000	\$1 400 000	\$200 000	\$10 000	\$2 735 000
											\$120 000	\$1 260 000	\$10 000 000
												\$3 000 000	

<b>Effet Programme 4 :</b> Les enfants et les femmes victimes des violences, d exploitation, de discrimination et d'abus sont identifiés et bénéficient d'une prise en charge adéquate spécifique au même titre que les autres dans les services sociaux de base.  <b>Effet Programme 5 :</b> Les communautés vulnérables bénéficient d'un meilleur accès à l'eau potable, conditions d'hygiène/assainissement.	\$100 000	\$200 000																		\$200 000						\$46 000	\$92 000	\$150 000	\$200 000	\$300 000			\$988 000		
																																	\$992 000		
<b>Total ressources Disponibles et à mobiliser par agence:</b>	<b>BIT</b>	<b>FAO</b>	<b>IFAD</b>	<b>OMS</b>	<b>ONUDI</b>	<b>PAM</b>	<b>UNDP</b>	<b>UNEP</b>	<b>UNESCO</b>	<b>UNFPA</b>	<b>UNHCR</b>	<b>UNICEF</b>																							
	\$535 000	\$1 891 500	\$1 464 971	\$6 783 000	\$16 000 000	\$0	\$395 000	\$1 894 268	\$1 000 000	\$0	\$0	\$46 580 000	\$6 192 000	\$4 500 000	\$292 000	\$0	\$4 177 000	\$0	\$4 600 000	\$11 152 000	\$804 000	\$2 467 000	\$3 178 000	\$14 400 000											
<b>Total par Agence</b>	\$2 426 500	\$8 247 971	\$16 000 000	\$2 289 268	\$1 000 000	\$46 580 000	\$10 692 000	\$292 000	\$4 177 000	\$15 752 000	\$3 271 000	\$17 578 000																							
<b>Total des ressources disponibles:</b>	<b>\$38 637 971</b>		<b>30,11%</b>																																
<b>Total des ressources à mobiliser:</b>	<b>\$89 667 768</b>		<b>69,89%</b>																																
<b>Total ressources nécessaires UNDAF 2009-2010:</b>	<b>\$128 305 739</b>																																		